

Propulser

le progrès

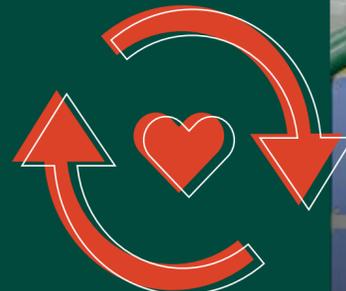
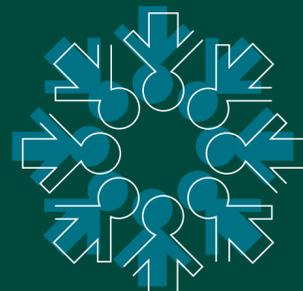




Table des matières

03 Cascades, source de possibilités

Nos unités d'affaires
 Nos produits et services
 Notre modèle d'affaires : redonner vie aux matières
 Reconnaissances ESG 2024
 Mots de la direction
 À propos de ce rapport
 Faits saillants organisationnels 2024

12 Plan de développement durable 2021 - 2025

Processus de développement

15 Gouvernance chez Cascades

Rôles et responsabilités des comités
 et des instances en matière de développement durable
 Transparence et reddition de comptes
 Recherche et innovation
 Éthique des affaires
 Cybersécurité
 Associations
 Politiques et engagements

75 Données ESG

Environnement
 Social
 Gouvernance

22 Respectueux de la planète



Émissions de gaz à effet de serre (GES)
 Consommation d'énergie
 Gestion de l'eau et des effluents
 Gestion des produits chimiques
 Matières résiduelles
 Biodiversité et gestion responsable des forêts

42 Axés sur les solutions



Produits écoconçus
 Approvisionnements responsables

54 Tournés vers les communautés



Villes et communautés durables
 Engagement communautaire

64 Centrés sur l'humain



Santé et sécurité au travail (SST)
 Bien-être des employés
 Équité, diversité et inclusion (EDI)
 Droits humains



Cascades, source de possibilités

Cascades propose des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur en matière d'emballage, d'hygiène et de récupération. Fondée en 1964 à Kingsey Falls, au Québec (Canada), la Société a été créée par les frères Lemaire, qui ont vu le potentiel économique et social de bâtir une entreprise suivant les principes du développement durable, de la récupération et du recyclage. Plus de soixante ans plus tard, elle est devenue une multinationale comptant 68 unités d'exploitation et plus de 9 500 employés (équivalent temps-plein) répartis entre le Canada et les États-Unis.

Cascades mise sur une philosophie de gestion distinctive, une solide expérience dans le recyclage ainsi que sur des efforts soutenus en recherche et développement pour créer et mettre en marché de nombreux produits novateurs, tout en ayant pour objectif de contribuer au mieux-être des personnes, des communautés et de la planète.

2024 en chiffres



1,94 M

de tonnes métriques de produits expédiés dans nos secteur emballage et tissu



4 701 M\$

de revenu annuel



1,94 M

de tonnes métriques de fibres recyclées introduites sous forme de matière première dans nos moulins

Notre mission

Contribuer au mieux-être des personnes, des communautés et de la planète en proposant des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur.

Notre vision

Jouer un rôle essentiel dans le succès de nos clients en traçant la voie en matière de solutions durables d'emballage, d'hygiène et de récupération.

Nos valeurs

- Respectueux de nature
- Plus forts ensemble
- Meilleurs à chaque jour
- Parler vrai



Nos unités d'affaires

Présente dans 5 provinces canadiennes et 12 états américains, Cascades bénéficie d'un réseau de sites stratégiquement situés qui favorisent la proximité avec les marchés desservis et l'efficacité logistique.

En 2024, son réseau était composé de :



10
unités d'affaires liées au secteur du papier tissu



40
unités d'affaires liées au secteur de l'emballage

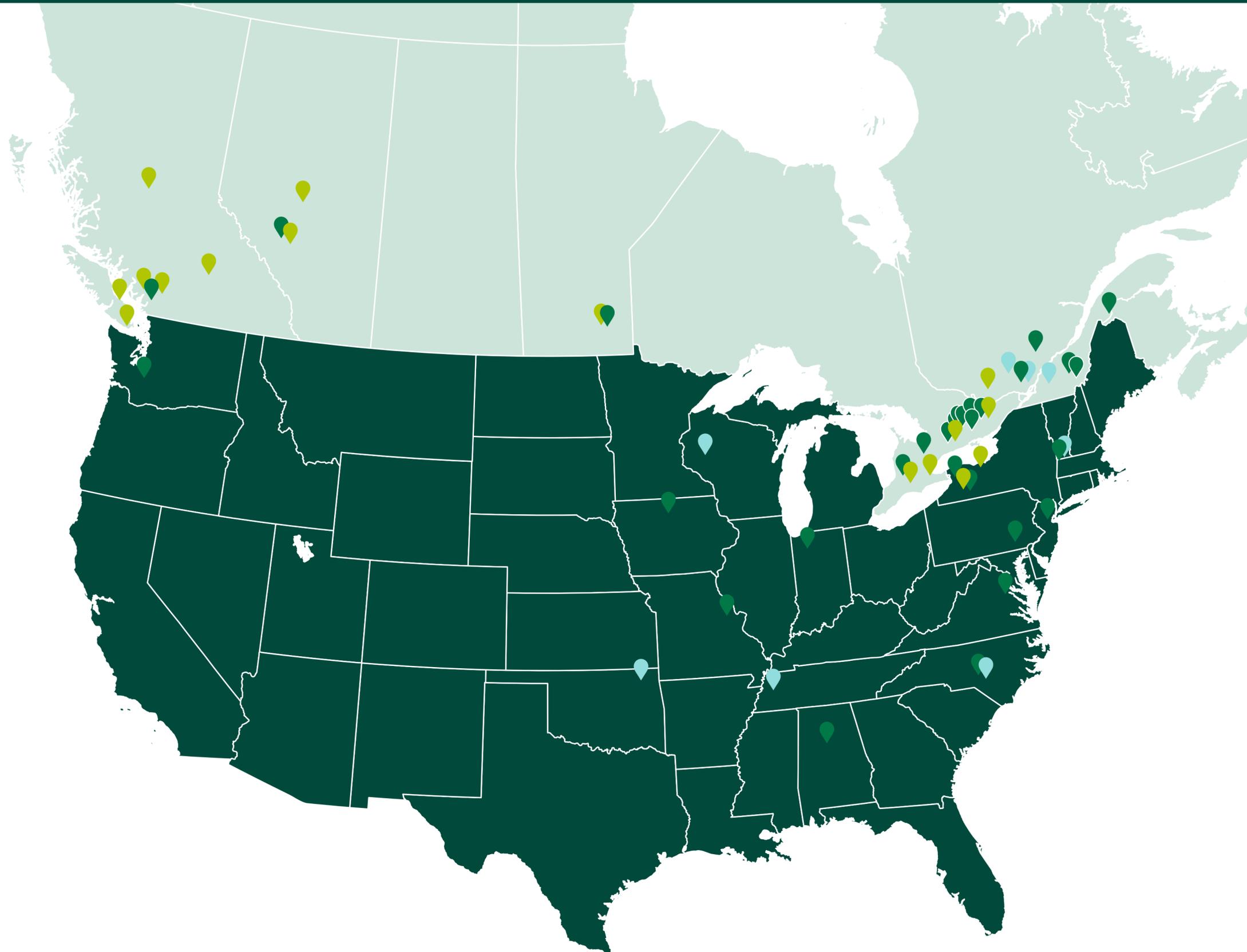


18
centres de récupération

● Papiers tissus

● Récupération +

● Emballage



Nos produits et services

Cascades conçoit et fabrique des solutions durables et innovantes dans trois grands domaines :



Des solutions d'emballage

adaptées au secteur alimentaire, au commerce en ligne, à la vente au détail et à la protection des produits, incluant des boîtes, des présentoirs et des emballages sur mesure



Une gamme complète de solutions d'hygiène

en papier tissu, incluant papiers hygiéniques, essuie-mains, mouchoirs et serviettes, destinées aux marchés résidentiel et professionnel et offertes sous différentes marques



Des matériaux à base de fibres,

tels que des papiers recyclés, carton-casse, papiers de spécialité, bobines de papier tissu et composants structuraux pour diverses applications industrielles

Services offerts

L'entreprise propose également des **services spécialisés** afin d'accompagner ses clients dans l'optimisation de leurs opérations tout en réduisant leur empreinte environnementale.



Pour en savoir plus concernant nos produits et services :

- [Cascades produits et services](#)
- [Cascades Pro](#)
- [Cascades Fluff et Tuff](#)
- [Cascades Récupération+](#)

Notre modèle d'affaires : redonner vie aux matières

L'économie circulaire est au cœur du modèle d'affaires de Cascades, qui favorise l'utilisation de fibres recyclées dites postconsommation et postindustrielles dans la fabrication de ses produits. Grâce à cette façon de faire, Cascades est devenue l'une des plus grandes entreprises récupératrices de fibres recyclées au Canada et un leader nord-américain en matière de solutions d'emballage et d'hygiène durables.

Bien que nous fabriquions principalement des produits à base de fibres, notre entreprise œuvre aussi dans les emballages faits de polymères. Depuis plus de 10 ans, nous introduisons de plus en plus de plastiques recyclés dans notre offre de produits.

L'économie circulaire

Selon l'organisation [Québec Circulaire](#), l'économie circulaire est « un système visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités. »



Récupération de plastique

Contrairement aux fibres que nous transformons directement dans nos usines de fabrication, nous nous procurons les plastiques recyclés par l'entremise de conditionneurs qui les ont déjà déchiquetés et lavés ou transformés en granulés ou flocons. Toutes nos barquettes alimentaires en polystyrène contiennent un minimum de 25 % de matière recyclée, tandis que celles en polytéréphtalate d'éthylène (PET) sont fabriquées à partir de résines 100 % recyclées.

2 FABRICATION

Cascades compte une quinzaine d'usines de fabrication (moulins) en Amérique du Nord. Ce sont ces unités qui transforment les fibres pour leur donner une deuxième vie.

En utilisant des fibres recyclées plutôt que des fibres vierges, nos procédés de fabrication nécessitent moins d'eau et d'énergie.



1 RÉCUPÉRATION

Récupération de fibres

Cascades compte sur une équipe de plus de 950 personnes réparties dans ses 18 centres de récupération situés au Canada et aux États-Unis, ainsi que sur plusieurs fournisseurs externes, afin de s'approvisionner en fibres recyclées.

Les fibres utilisées sont classées selon différents niveaux de qualité et identifiées comme étant postindustrielles ou postconsommation dépendamment de leur source. Celles-ci sont alors envoyées aux moulins Cascades en fonction des besoins de production.

En 2024, ce sont 1,94 millions de tonnes métriques de fibres recyclées qui ont été introduites sous forme de matière première dans nos moulins.

LE CYCLE DES FIBRES RECYCLÉES CHEZ CASCADÉS

4 UTILISATION

La grande majorité de nos produits d'emballage (97,8 % en 2024) peut être déposée à la récupération et ainsi connaître une nouvelle vie grâce au recyclage. En revanche, nos produits d'hygiène échappent généralement à cette voie, étant donné leur fonction. Certains pourront néanmoins être compostés, comme les serviettes de table et les essuie-mains certifiés par une tierce partie.

3 TRANSFORMATION

Une trentaine d'usines de conversion viennent compléter la transformation des fibres en différents produits finis.

Reconnaitances 2024 concernant les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)



Global 100 2025 de Corporate Knights

Pour une 6^e année consécutive, Cascades figure au palmarès des 100 entreprises les plus responsables au monde selon Corporate Knights, occupant la 59^e place pour l'ensemble des entreprises, et la première position dans l'industrie des Contenants et Emballages.



Top 50 2025 des meilleures entreprises citoyennes au Canada

Pour une 19^e année consécutive, Cascades se retrouve au classement des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de Corporate Knights. Notre performance nous amène au 20^e rang du classement et en première place dans l'industrie des Contenants et Emballages.



Gouvernance au féminin

Depuis 2023, Cascades détient la Certification Parité niveau Argent, attestant des mécanismes en place dans notre entreprise pour permettre aux femmes de tous les niveaux hiérarchiques de faire progresser leur carrière.



Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada

Cascades se classe toujours parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada en 2024 pour une 5^e année consécutive.



Giga guru de Walmart

Depuis 2017, nous sommes reconnus comme fournisseur Giga-Guru pour notre leadership en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de l'ambitieux Projet Gigatonne de Walmart.



Mots de la direction

Message du président et chef de la direction, Hugues Simon

L'année 2024 a été riche en émotions et en réalisations pour Cascades. D'abord, elle a marqué notre 60^e anniversaire : six décennies à innover et à travailler ensemble pour bâtir une entreprise profondément enracinée dans le développement durable. J'ai eu l'immense privilège d'être nommé président et chef de la direction en mai 2024, à un moment particulièrement significatif, et j'ai pu constater dès mes premières semaines à quel point la culture unique de Cascades nous distingue sur le marché.

Depuis 1964, Cascades fait le pari qu'il est possible de conjuguer performance et responsabilité. Cette conviction guide nos décisions et mobilise nos équipes, qui travaillent avec rigueur et détermination à limiter notre empreinte environnementale. Notre performance parle d'elle-même :

Nos usines consomment en moyenne 2,5 fois moins d'énergie, rejettent 5,6 fois moins d'eau et émettent 30 % moins de gaz à effet de serre que la moyenne de notre industrie*.

Ces résultats traduisent non seulement la solidité de nos pratiques, mais aussi l'engagement bien réel des gens qui les portent. Nous sommes conscients que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) suscitent aujourd'hui leur lot de débats et de critiques, mais nous restons confiants : cette situation est temporaire et les grandes tendances mondiales ramèneront inévitablement ces questions au cœur des priorités. Nous continuerons d'ici là d'être des experts qui ont à cœur de maximiser le potentiel de nos clients et de réduire leur empreinte environnementale au minimum. Cet engagement est profondément inscrit dans notre ADN et nous distingue, ce qui nous permet de naviguer dans un monde en changement tout en restant fidèles à nos valeurs.

En 2024, notre engagement a une fois de plus été reconnu : nous avons maintenu notre place au prestigieux classement Global 100 des entreprises les plus durables au monde, en demeurant numéro un de notre industrie. Nous avons aussi été désignés, pour une cinquième année consécutive, parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada. Plusieurs de nos produits ont été récompensés pour leur innovation et leur contribution au développement durable, et notre leadership en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre a été reconnu par Walmart, qui nous a de nouveau décerné le titre de Giga-Guru. Cette distinction nous tient particulièrement à cœur, car elle confirme que nos actions ont un impact positif concret chez nos partenaires.

Avec une équipe compétente, des bases solides et une vision résolument tournée vers l'avenir, nous sommes prêts à écrire le prochain chapitre de notre histoire.

*Le calcul des sauvegardes est basé sur les performances de Cascades en comparaison avec la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine pour l'année 2024, selon FisherSolve®, ©2024 Fisher International, une société de ResourceWise.

Nous savons que la voie de la durabilité est exigeante, mais elle est aussi porteuse d'opportunités pour nos clients, nos collectivités et nos Cascadeuses et Cascadeurs. Nous poursuivrons notre engagement avec la même rigueur et la même passion qui nous animent depuis plus de 60 ans.



Hugues Simon
Président et chef de la direction



Mots de la direction



Questions à notre vice-président, communications, affaires publiques, développement durable et environnement, Hugo D'Amours

QU'AVEZ-VOUS OBSERVÉ EN 2024 QUANT AU CONTEXTE DE CASCADES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

En 2024, malgré un contexte géopolitique ayant généré de nombreux changements et incertitudes pour les programmes de développement durable et la reddition de comptes ESG, nos parties prenantes – clients, investisseurs, fournisseurs, employés et autres partenaires d'affaires – ont résolument maintenu leurs attentes élevées vis-à-vis de nos performances et de nos engagements dans ces domaines.

Plus particulièrement, les changements climatiques ainsi que la lutte contre la déforestation demeurent des préoccupations majeures. Certaines thématiques continuent de gagner en importance auprès des entreprises de notre secteur, notamment la mesure et la prise en charge des impacts sur la biodiversité. Dans cette perspective, nous sommes particulièrement fiers d'avoir contribué à l'élaboration d'un guide visant à accompagner les entreprises dans la gestion et la divulgation de leurs impacts sur la nature avec le Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). Nous souhaitons d'ailleurs adhérer à ce cadre dans les prochaines années.

Plus que jamais, la fiabilité des données ESG et la pertinence des explications qui les complètent sont essentielles. Nos équipes travaillent justement à accroître la qualité des informations que nous divulguons, dans une perspective d'amélioration continue et de transparence accrue.

DE QUOI AVEZ-VOUS ÉTÉ PARTICULIÈREMENT FIER EN 2024?

Je suis très fier de constater que nous avons dépassé nos cibles en matière de réduction des effluents, de consommation d'énergie et d'émissions de GES dans nos moulins. L'initiative « 60 gestes pour la planète », lancée dans le cadre du 60^e anniversaire de Cascades, a aussi été un moment marquant. Elle a permis de mettre en lumière 60 projets inspirants portés par nos équipes et nos unités d'affaires, une démarche rassembleuse qui a renforcé le sentiment d'appartenance et la fierté au sein de l'organisation.

Je tiens aussi à souligner l'engagement de nos équipes dans la mise en œuvre concrète de notre plan de développement durable. Que ce soit par la formation de nos employés sur les enjeux d'inclusivité, l'augmentation de nos approvisionnements certifiés FSC® et FSC bois contrôlé ou le déploiement de projets d'efficacité énergétique dans nos usines, chaque geste contribue à faire avancer notre mission. Enfin, les quelque 26 000 heures de bénévolat réalisées par nos Cascadeurs et Cascadeuses, en appui à des causes qui leur tiennent à cœur, témoignent de la cohérence entre nos valeurs et celles de nos gens, et de la place active que Cascades occupe au sein de sa communauté.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS QUI S'OPÈRENT EN 2025?

En 2025, nos équipes termineront leur travail sur les engagements de notre Plan de développement durable 2021-2025, tout en amorçant la réflexion sur notre prochain plan. Bien que 2025 et les années à venir s'annoncent mouvementées aux niveaux politique et social, nous sommes convaincus que le développement durable doit demeurer au cœur de la stratégie globale d'une organisation.

C'est dans cet esprit que nous avons amorcé la mise à jour de notre analyse de matérialité ESG, en allant à la rencontre de nos parties prenantes internes et externes. Avec leur contribution, nous souhaitons mieux comprendre les risques, opportunités et impacts les plus pertinents pour Cascades en lien avec les sujets ESG. Nous réfléchirons d'ailleurs à notre gouvernance pour gagner en clarté et en efficacité, dans le but de recueillir les bonnes données pour poser les bonnes actions. Les changements climatiques, la biodiversité, les droits humains et la connaissance approfondie de notre chaîne d'approvisionnement : autant de thématiques qui feront nécessairement partie de nos priorités pour 2025 et les années couvertes par notre prochain plan d'action en développement durable. Plus que jamais, nous voulons accompagner concrètement nos clients dans leur transition vers des pratiques plus durables, en leur offrant des produits écoconçus, performants et adaptés à leurs besoins. En les aidant à réduire leur empreinte, nous renforçons aussi notre propre impact positif sur l'environnement. C'est en unissant nos forces que nous pourrions créer un changement véritablement porteur d'avenir.

Hugo D'Amours

Vice-président, communications, affaires publiques, développement durable et environnement

À propos de ce rapport

Ce rapport comprend les faits saillants de notre performance en matière de développement durable pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Il contient les résultats des indicateurs de performance identifiés dans notre Plan de développement durable 2021-2025, de même que des indicateurs complémentaires alignés sur différents requis et standards. Entre autres, nous produisons un rapport suivant les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, puisque certains indicateurs de performance sont liés aux champs d'intervention établis dans ce cadre. Certaines mesures présentées dans ce rapport ne sont pas tirées de requis ou standards, mais ont plutôt été sélectionnées afin de communiquer de l'information sur des éléments qui représentent une valeur ajoutée pour nos parties prenantes.

Dans un souci constant de transparence, nous apportons lorsque nécessaire des précisions quant aux résultats divulgués.

Parallèlement, nous réfléchissons à l'alignement de nos efforts de divulgation sur les lignes directrices désignées par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) à travers les Sustainability Disclosure Standards de l'International Financial Reporting Standards (IFRS), soit S1 (Obligations générales en matière d'information financières liées à la durabilité et S2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques). Ces deux normes ont apporté de nouveaux incitatifs pour les entreprises comme Cascades à fournir des informations sur le développement durable.

Le présent rapport contient diverses expressions qui pourraient constituer des déclarations prospectives concernant nos objectifs de développement durable et notre plan de développement durable 2021-2025.

Ces déclarations sont fondées sur nos estimations et attentes actuelles, établies de bonne foi sur la base des informations disponibles à ce jour, mais ne constituent en aucun cas une garantie de résultats futurs. Les résultats réels pourraient différer significativement en raison de divers facteurs, risques et incertitudes, tant connus qu'inconnus.

Bien que nous estimions ces déclarations raisonnables à la date de publication, nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Format

Le rapport est disponible en français et en anglais à travers un microsite (cascades.metrio.net) et en format PDF. Il peut être consulté sur un appareil mobile.

→ **Consultez le rapport développement durable interactif sur la plateforme de [Metrio](https://metrio.net)**





Faits saillants organisationnels 2024

En 2024, Cascades a célébré son 60^e anniversaire sous le thème « Ensemble ». L'événement a été souligné par des initiatives marquantes, dont l'illumination de la passerelle des Bâtisseurs à Kingsey Falls (Québec). De plus, l'entreprise a réalisé, tout au long de l'année, 60 initiatives proposées par ses employés pour promouvoir le développement durable.

L'année 2024 a aussi marqué un tournant pour Cascades avec la nomination d'Hugues Simon comme président et chef de la direction. Auparavant président pour les produits du bois chez Résolu, M. Simon a succédé à M. Mario Plourde, qui a passé plus de 11 ans à la tête de l'entreprise. Cette transition soigneusement planifiée a permis d'assurer la continuité, puisque M. Plourde a accompagné son successeur jusqu'à la fin de l'année et continuera d'offrir son expertise pour une période additionnelle de 18 mois.

Pour renforcer sa compétitivité, Cascades a procédé à une réorganisation majeure en regroupant l'ensemble des opérations d'emballage afin d'améliorer l'alignement stratégique, l'agilité et l'efficacité décisionnelle de l'entreprise. L'optimisation de notre parc d'actifs s'est poursuivie avec plusieurs mesures concrètes, incluant la fermeture de l'usine de carton ondulé de Trenton (Ontario), ainsi que des usines de transformation de Belleville (Ontario) et Newtown (Connecticut). Leur production a été redéployée vers des installations plus modernes et mieux équipées.

Cascades tient à remercier sincèrement les Cascadeuses et les Cascadeurs touchés par ces restructurations. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec elles et eux afin d'atténuer les impacts de ces changements, notamment en offrant du soutien dans la recherche d'emploi, toujours de façon fidèle à notre valeur Respectueux de nature.

→ Consultez le [Rapport annuel 2024 de Cascades](#) pour en connaître davantage sur les changements organisationnels qui ont eu lieu pendant l'année



Respectueux de la planète

Émissions de gaz à effet de serre

- 2030** → -38,7 % scopes 1 et 2 pour les moulins (TM d'éq. CO₂/TMNV) (vs 2019)
- 2030** → -27,5 % scopes 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (TM d'éq. CO₂) (vs 2019)
- 2030** → -22 % scope 3 (TM d'éq. CO₂/TMNV) (vs 2019)

Consommation d'énergie

- 2030** → Augmenter la part d'énergies renouvelables dans nos approvisionnements afin d'atteindre 100 % d'électricité renouvelable
- 2025** → Réduire la consommation d'énergie achetée de nos usines de 6 % (GJ/TMNV) (vs 2019)

Gestion de l'eau et des effluents

- 2025** → Réduire les effluents de nos moulins de 15 % (M3/TMNV) (vs 2019)



Axés sur les solutions

Produits écoconçus

- 2030** → 100 % de nos emballages fabriqués et vendus recyclables, compostables ou réutilisables

Approvisionnement responsables

- 2025** → 100 % de fibres et de papiers recyclés ou respectant les standards de la certification FSC
- 2025** → Doubler notre approvisionnement en fibres FSC Mixte (atteindre 39 %) (vs 2019)
- 2025** → 70 % de nos achats corporatifs proviennent de fournisseurs jugés responsables



Tournés vers les communautés

Villes et communautés durables

- 2025** → Allouer au minimum 50 % de notre budget de dons et commandites corporatif à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies

Engagement communautaire

- Annuel** → 15 000 heures d'implication communautaire réalisées par nos employés



Centrés sur l'humain

Santé et sécurité au travail (SST)

- 2025** → Réduire de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail (vs 2019)

Bien-être des employés

- 2025** → 100 % des employés engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être

Équité, diversité et inclusion

- 2025** → 100 % de nos employés formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)



Processus de développement

Ce 4^e plan d'action en matière de développement durable a été réalisé à la suite d'une analyse approfondie du marché et des standards reconnus en matière de durabilité. Une consultation de nos parties prenantes a aussi été menée en 2020 à l'aide de sondages en ligne, de groupes de discussions et d'entrevues individuelles. Ce sont 850 personnes issues de différents groupes de parties prenantes qui ont pris part à la discussion. Leurs préoccupations ont ensuite été traduites dans une matrice de matérialité avant de se concrétiser en cibles claires, avec pour échéance 2025 ou 2030 selon le cadre suivi.

L'analyse de matérialité a été réalisée en collaboration avec un groupe d'experts-conseils sur la base des normes internationalement reconnues en matière de durabilité telles que le Global Reporting Initiative (GRI), le Sustainability Accounting Standard Board (SASB) et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Pour en connaître davantage concernant notre approche en matière de développement durable :

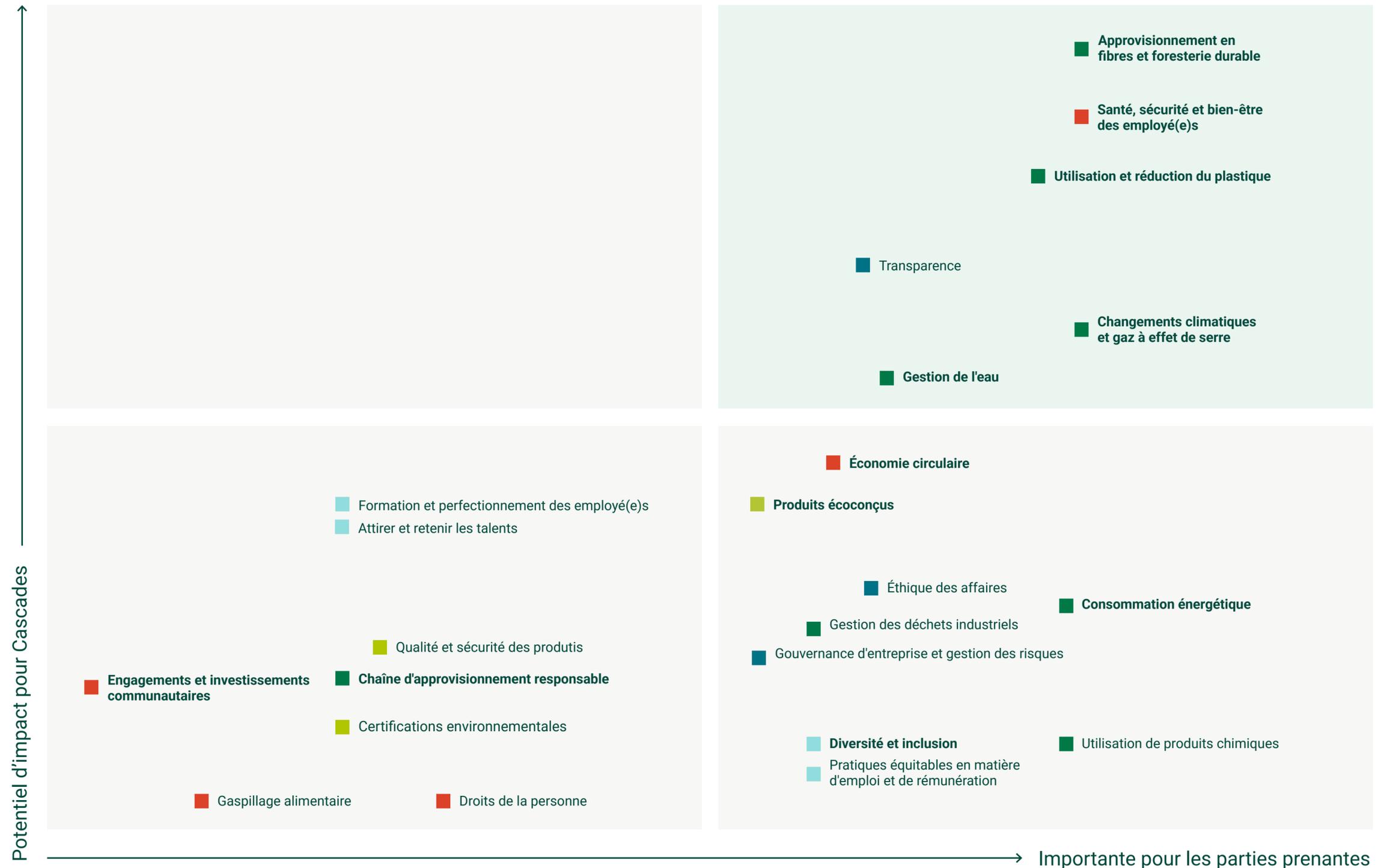
[Plan de développement durable 2021 – 2025](#)

→ [Politique de développement durable ici](#)

→ [Politique Environnement, santé et sécurité \(ESS\) ici](#)

→ [Site web Cascades, section Développement durable](#)

MATRICE DE MATÉRIALITÉ



**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Dotés d'une échéance 2030 qui reflète l'urgence de la situation, les Objectifs de développement durable des Nations Unies répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Il s'agit d'objectifs vastes et complexes, qu'il faut poursuivre collectivement avec détermination pour maintenir un monde viable, vivable et équitable. Le Plan de développement durable 2021-2025 de Cascades contribue aux objectifs suivants :



ODD 3
Bonne santé et bien-être



ODD 12
Consommation et production responsables



ODD 5
Égalité entre les sexes



ODD 13
Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



ODD 6
Accès à l'eau salubre et à l'assainissement



ODD 15
Vie terrestre



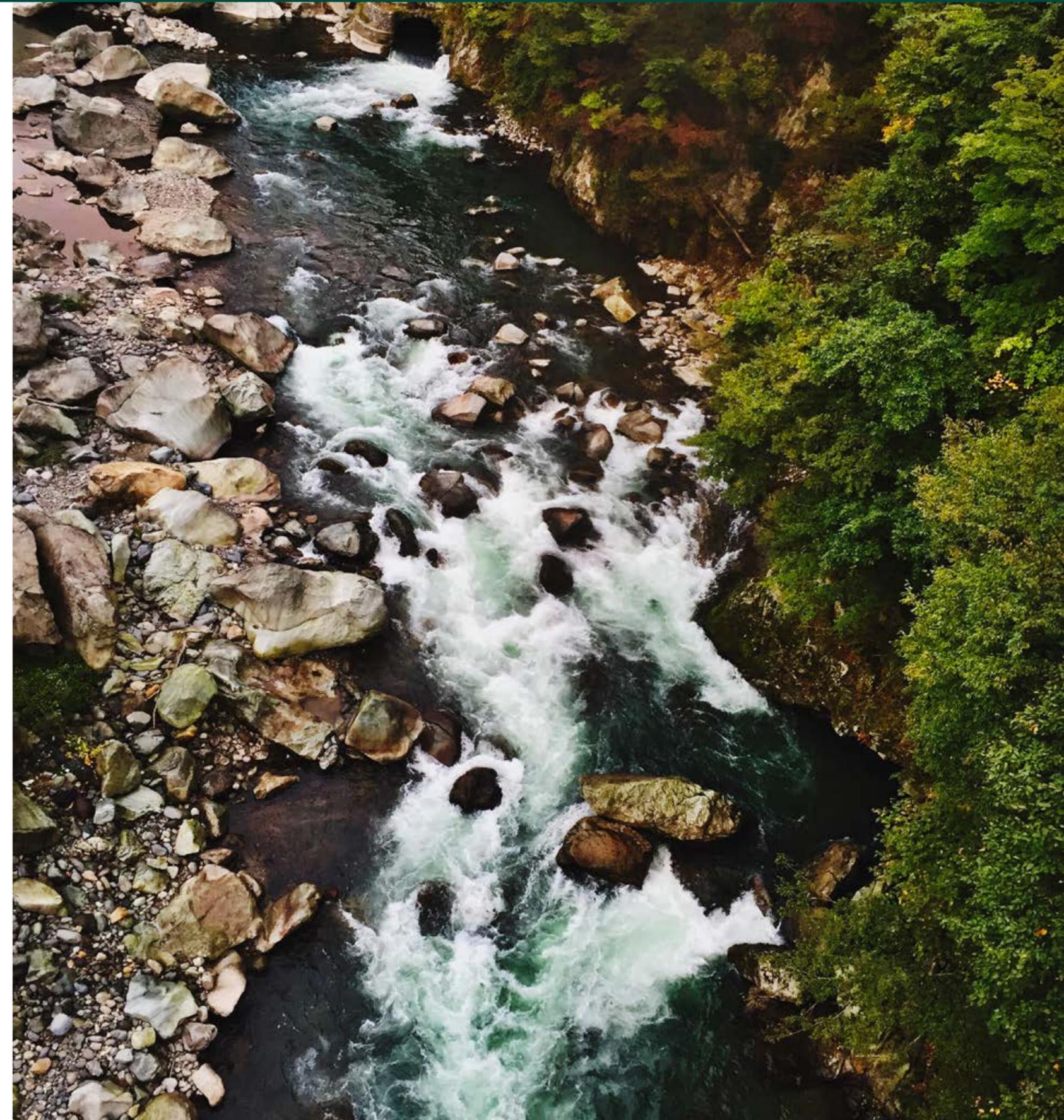
ODD 7
Énergies propres et d'un coût abordable



ODD 17
Partenariats pour la réalisation des objectifs



ODD 11
Villes et communautés durables



Gouvernance chez Cascades

Cascades s'est dotée d'une structure de gouvernance et de processus qui lui permet de mettre en oeuvre et de suivre l'avancement du plan d'action en matière de développement durable, tout en respectant les nouvelles normes et réglementations en vigueur.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS ET DES INSTANCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

↑ Conseil d'administration

- Assurer la gouvernance à haut niveau sur les questions de développement durable (DD)
- Suivre les progrès réalisés

↑

Comité santé et sécurité, environnement et développement durable (SSEDD)

- Assurer la gouvernance à haut niveau sur les questions de DD
- Suivre les progrès réalisés
- Se rapporter au Conseil d'administration

↑

Comité de direction

- Approuver la vision, le plan DD et les grandes orientations de Cascades en matière de DD
- Suivre les actions et l'atteinte des objectifs et cibles définis
- Revoir trimestriellement l'avancement des divers projets et objectifs, ou plus fréquemment selon les besoins
- S'assurer que les membres des comités détiennent les compétences et connaissances requises afin d'atteindre les résultats escomptés

↑

Équipe de développement durable

- Coordonner l'ensemble du plan DD
- Faire le suivi de l'avancement des cibles
- Soutenir les différentes équipes dans l'avancement des grands chantiers
- Répondre aux demandes des clients et autres parties prenantes clés en matière de DD

↑

Comités de gestion des secteurs

- Assurer la mise en œuvre des projets et des plans d'action reliés aux opérations
- Suivre la performance de leur secteur par rapport aux cibles fixées
- Assurer l'alignement des priorités
- Intégrer et suivre les cibles de développement durable dans le cadre des rencontres

Piliers de notre Plan de développement durable 2021-2025

Respectueux de la planète

Gestionnaires responsables

Vice-présidents exécutifs des secteurs

Chef de la direction financière

Vice-président approvisionnement

Axés sur les solutions

Gestionnaires responsables

Vice-présidents exécutifs des secteurs

Vice-président approvisionnement

Tournés vers les communautés

Gestionnaires responsables

Vice-président communications, affaires publiques, développement durable et environnement

Cheffe de la direction des ressources humaines

Centrés sur l'humain

Gestionnaires responsables

Vice-président.e.s exécutifs des secteurs

Cheffe de la direction des ressources humaines

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est chargé de l'administration de la Société et de la supervision de la gestion des activités commerciales et des affaires internes. La responsabilité première qui lui incombe consiste à encadrer la direction, à préserver et à accroître la viabilité de l'entreprise dans le respect des intérêts de l'ensemble des actionnaires et des autres parties prenantes.

→ *Pour plus de détails concernant la gouvernance de Cascades, [cliquez ici](#)*

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CASCADES

Femmes
45,5 % (5)



Hommes
54,5 % (6)

Indépendants
63,6 % (7)

Non-indépendants
36,6 % (4)





Principes de gestion

Les principes énoncés témoignent de l'engagement de Cascades envers le développement durable. Ceux-ci décrivent les conditions de succès permettant de mettre en œuvre la vision et le Plan de développement durable de Cascades, d'en atteindre les cibles et de préserver le leadership de l'entreprise en la matière.



Le développement durable : l'affaire de tous

Le développement durable s'exerce à tous les niveaux et nécessite un engagement de l'ensemble du personnel. L'entreprise sensibilise ses employés aux enjeux de développement durable en plus de stimuler les gestes individuels et collectifs favorisant la réalisation de ses activités dans le respect du mieux-être des personnes, des communautés et de la planète. Cascades encourage également ses différentes parties prenantes à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre les principes de développement durable.



Une vision et des priorités claires

Le développement durable fait partie intégrante de la stratégie d'affaires de notre entreprise. Le Plan de développement durable définit notre vision, nos orientations et nos priorités. La haute direction assume pleinement son leadership et déploie une structure organisationnelle conséquente pour l'atteinte des objectifs fixés.



Des processus structurés et une communication transparente

Cascades met en place des processus qui permettent de récolter les données selon les indicateurs de performance établis. La divulgation des résultats est contextualisée, efficace et transparente et rejoint l'ensemble des publics cibles, autant à l'interne qu'à l'externe. La mise à jour des résultats se fait par l'entremise de différentes plateformes définies.



Le développement durable au cœur des décisions d'affaires

Le développement durable est une partie intégrante des processus décisionnels et d'affaires de l'entreprise. Dans le cadre de grands projets ou de décisions importantes, une mesure de l'incidence sur l'atteinte des cibles du Plan de développement durable est prise en compte.



Une structure organisationnelle qui soutient les actions et l'atteinte des cibles établies

Cascades veille à ce que sa structure et ses équipes clés soutiennent l'opérationnalisation de la vision et du Plan de développement durable de l'entreprise. Le suivi des cibles et des plans d'action qui s'y rattachent se retrouve dans les objectifs annuels des employés concernés et fait partie de l'évaluation de performance.



Transparence et reddition de comptes

Cascades compte plus de 25 ans d'expérience en divulgation d'informations extra-financières et adopte une approche proactive en la matière. Nous divulguons annuellement nos résultats selon les plus récentes normes en vigueur, et directement auprès de programmes et agences de notation ciblés.

Le paysage de la reddition de comptes ESG évoluant rapidement, nos équipes internes revoient sans cesse la priorisation des normes et programmes afin de pouvoir s'y conformer. Le tableau ci-dessous indique les résultats récemment obtenus par Cascades auprès de différentes évaluations ESG :

ÉVALUATIONS ESG	NOTES OBTENUES	ANNÉE DE L'ÉVALUATION
CDP Climat	B	2024
CDP Forêt	C	2024
CDP Eau	B-	2024
EcoVadis	Niveau Bronze	2023
MSCI	A	2025
Sustainalytics	Faible risque (16,8)	2023
ISS	B et Statut Prime	2025

Recherche et innovation

Cascades possède le plus important centre de recherche et développement privé dans l'industrie des pâtes et papiers au Canada, où travaillent plusieurs chimistes, microbiologistes, microscopistes, techniciens et ingénieurs. Célébrant son 40^e anniversaire en 2025, ce centre continue de faire la fierté de notre organisation, démontrant par le fait même l'importance que nous accordons à la recherche, à l'innovation et aux décisions appuyées par la science.

Nos investissements témoignent de notre engagement à développer des produits et des procédés innovants, qui répondent aux besoins de nos clients tout en préservant l'environnement et en contribuant au bien-être des individus et des communautés.



En 2024, notre entreprise s'est à nouveau hissée parmi les Canada's Top 100 Corporate R&D Spenders.





Éthique des affaires

La structure de gouvernance de Cascades encourage les actions éthiques, la prise de décision efficace et la surveillance appropriée de la conformité par l'entremise de son Code d'éthique et de conduite des affaires.

Cascades s'assure que ses dirigeants, ses employés et les membres de son conseil d'administration agissent avec intégrité et éthique. Le Code d'éthique et de conduite des affaires est connu de tous. Une formation est d'ailleurs obligatoire pour tous les nouveaux membres du personnel et elle doit être refaite tous les 3 ans afin de s'assurer que les meilleures pratiques soient appliquées au quotidien.

Cascades souhaite promouvoir une culture d'entreprise d'intégrité et de transparence et, à cette fin, met à la disposition de ses employés et des membres du public un mécanisme anonyme et confidentiel de dénonciation. Celui-ci permet de signaler toute infraction ou manquement au Code d'éthique à travers une ligne téléphonique confidentielle et un site web sécurisé.

→ [Consultez notre Code d'éthique et de conduite des affaires *ici*](#)

Cybersécurité

Cascades est engagée dans la protection des données et des informations et met en place un cadre de gestion de la sécurité qui est conforme aux meilleures normes, telles que celles du National Institute of Standards and Technology (NIST) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

La cybersécurité constitue une priorité stratégique pour Cascades et s'intègre pleinement à son programme global de gestion des risques, lequel est examiné trimestriellement par le comité d'audit et des finances. Nous disposons d'une équipe dédiée à la technologie et à la cybersécurité, composée d'experts qualifiés qui gèrent la sécurité des informations et les contrôles opérationnels. Notre équipe de cybersécurité travaille également avec des experts du secteur pour promouvoir davantage les meilleures pratiques.

De plus, nous sensibilisons tous nos nouveaux employés à la cybersécurité et veillons à ce qu'ils respectent notre Code d'éthique et de conduite des affaires. Un programme de formation est obligatoire pour tous les nouveaux membres du personnel, et doit être refait lorsque les comportements en matière de cybersécurité ne respectent pas les standards de vigilance dont nous sommes dotés.

→ [Consultez notre Politique de confidentialité *ici*](#)

Associations

Cascades est membre de plusieurs dizaines d'organisations sectorielles, territoriales et industrielles. Certaines de ces associations sont plus spécifiquement centrées sur des enjeux liés au développement durable.

En voici quelques-unes :



Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ)

Le CETEQ est l'association patronale qui regroupe les entreprises privées des principaux secteurs de l'économie verte québécoise. Le Conseil fait ainsi la promotion de l'expertise privée de l'économie verte en s'appuyant sur les principes de développement durable et de l'économie circulaire afin de positionner le Québec comme leader mondial en environnement.



Réseau d'organisations pour l'approvisionnement responsable

Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)

L'ECPAR offre des ressources sur mesure, des formations et un accompagnement personnalisé pour aider ses membres à évaluer et optimiser leurs pratiques en matière d'approvisionnement responsable. Ce réseau regroupe des entreprises et organisations qui contribuent à la création de valeur par l'achat responsable et le développement durable dans les chaînes d'approvisionnement.



United Nations Global Compact

Pacte mondial des Nations unies (Global Compact)

En 2022, nous nous sommes joints au Pacte mondial des Nations unies, la plus vaste initiative de développement durable pour les entreprises au monde, avec plus de 15 000 entreprises et 3 000 signataires non commerciaux basés dans plus de 160 pays. Nous nous engageons ainsi à adopter des pratiques commerciales responsables et transparentes pour créer un monde meilleur. Le Pacte mondial demande aux entreprises d'aligner leurs stratégies sur les dix principes des Nations unies liés aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.



Sustainable and Alternative Fibers Initiative (SAFI)

Avec une vingtaine d'autres organisations, notre entreprise fait partie du SAFI Consortium, un groupe créé à l'été 2021 pour étudier, développer des connaissances et favoriser le progrès technologique pour l'utilisation de fibres alternatives dans diverses applications, notamment les produits d'emballage, d'hygiène et textiles. Ce groupe est dirigé par des chercheurs affiliés au Département des biomatériaux forestiers de l'Université de la Caroline du Nord.



Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)

Le CPEQ fait valoir les préoccupations et les contributions des entreprises québécoises relativement à l'environnement et au développement durable auprès des gouvernements et autres parties prenantes par la représentation, la vigie et l'information, la concertation, le développement d'outils d'aide à la décision, la formation et la sensibilisation. Plusieurs guides sur des sujets d'intérêt comme la biodiversité et l'optimisation de la chaîne de valeur sont disponibles [ici](#).



Groupe d'Action Plastiques Circulaires (GAPC)

Nous sommes l'un des membres fondateurs du GAPC, une organisation qui travaille à bâtir une économie circulaire pour les plastiques au Canada en misant sur un meilleur alignement entre les acteurs de la récupération, du recyclage et les marchés finaux. Ce groupe est issu d'une collaboration inédite entre des entreprises de produits de consommation, des producteurs d'emballages et une association industrielle.



The Paper & Paperboard Packaging Environmental Council
Conseil De L'Environnement Des Emballages de Papier Et Du Carton (CEEPC)

Paper and Paperboard Packaging Environmental Council (PPEC)

Créé en 1990, le PPEC représente les intérêts environnementaux de l'industrie canadienne du carton ondulé et du carton d'emballage en travaillant à promouvoir la durabilité environnementale et l'économie circulaire.



Sustainable Packaging Coalition (SPC)

La SPC est une association de membres de l'industrie qui travaille à rendre les emballages plus durables. Fondée en 2005, elle s'est imposée comme un acteur clé du secteur et figure aujourd'hui parmi les principales voix en matière d'emballage durable en Amérique du Nord.

Autres associations

- Association of Major Power Consumers in Ontario (AMPCO)
- Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIÉ)
- Circular Economy Leadership Canada
- National Zero Waste Council (NZWC)
- Recycling Council of Alberta (RCA)
- Recycling Council of British Columbia (RCBC)
- Recycled Paperboard Technical Association (RPTA)

Politiques et engagements

Cascades s'est dotée de politiques claires qui soutiennent son engagement en matière de développement durable :

CATÉGORIES

Général

Gouvernance

Droits humains

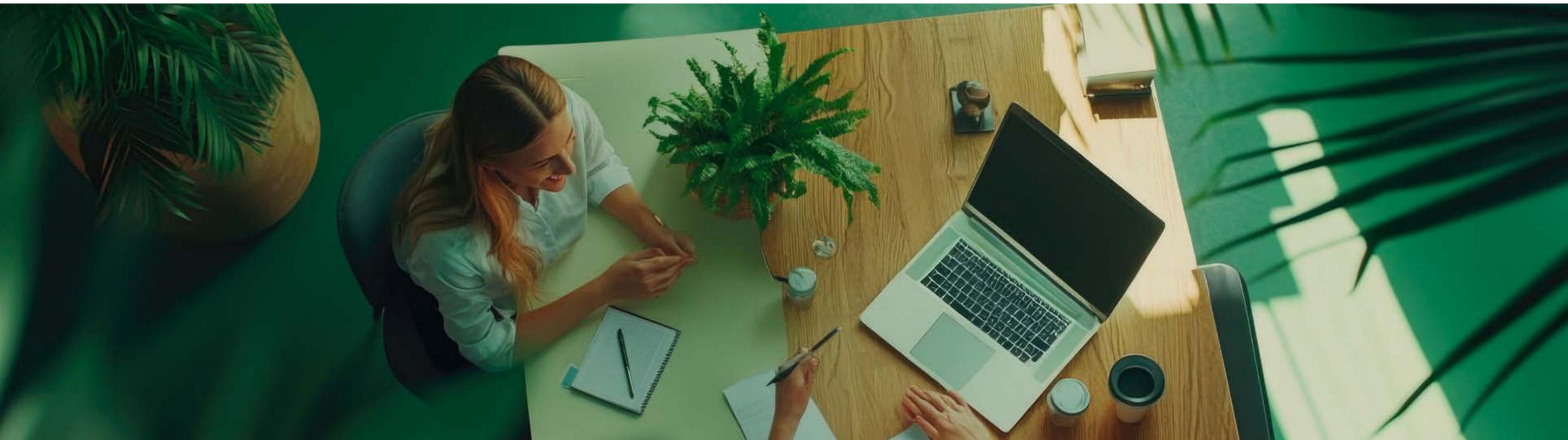
Ressources humaines et EDI

Approvisionnement responsable

Environnement

POLITIQUES ET ENGAGEMENTS

- [Politique de développement durable](#)
- [Politique environnement, santé et sécurité](#)
- [Code d'éthique et de conduite des affaires](#)
- [Politique sur la diversité au conseil d'administration](#)
- [Déclaration - Loi californienne sur les chaînes d'approvisionnement](#)
- [Engagement pour les droits humains](#)
- [Rapport - Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement](#)
- [Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion en milieu de travail](#)
- [Pratique sur la représentation féminine](#)
- [Politique d'approvisionnement responsable](#)
- [Politique de gestion de l'énergie](#)





Respec- tueux

de la planète

Cascades est consciente du rôle qu'elle joue en matière de protection de l'environnement et travaille à améliorer son impact sur la planète. Elle oeuvre à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et ses effluents, à optimiser la quantité d'énergie consommée par ses moulins, tout en augmentant son électricité issue de sources renouvelables.



Sommaire de nos résultats



CIBLES	UNITÉ	RÉSULTATS 2024	ÉCART EN % AVEC 2023
 <p> ↘ Réduire nos émissions de GES de scopes 1 et 2 par tonne de produits fabriqués provenant des moulins de 38,7 % d'ici 2030, par rapport à 2019 </p>	TM d'éq. CO ₂ /TMNV*	-23,0 %	-4,6 %
 <p> ↘ Réduire les émissions de GES en absolu des scopes 1 et 2 provenant des usines de transformation et des autres activités de Cascades de 27,5 % d'ici 2030, par rapport à 2019 </p>	TM d'éq. CO ₂	Donnée non disponible. Voir p. 29.	Donnée non disponible. Voir p. 29.
 <p> ↘ Réduire les émissions de GES de scope 3 par tonne de produits vendus de 22 % d'ici 2030, par rapport à 2019 </p>	TM d'éq. CO ₂ /tonne métrique de produits expédiés	+22,5 %	-3,0 %
 <p> ↗ Augmenter la part d'énergies renouvelables dans nos approvisionnements afin d'atteindre 100 % d'électricité renouvelable d'ici 2030 </p>	%	55,0 %	+1,0 %
 <p> ↘ Réduire l'intensité de consommation d'énergie achetée de nos moulins de 6 % d'ici 2025, par rapport à 2019 </p>	GJ/TMNV*	17,7 %	-9,0 %
 <p> ↘ Réduire l'intensité des effluents provenant de nos moulins de 15 % d'ici 2025, par rapport à 2019 </p>	m ³ /TMNV*	38,1 %	-16,3 %

*TMNV : tonnes métriques nettes vendables



Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les moulins de Cascades émettent 30 % moins d'émissions de GES que la moyenne de l'industrie nord-américaine*.

**Le calcul des sauvegardes est basé sur les performances de Cascades en comparaison avec la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine pour l'année 2024, selon FisherSolve®, ©2024 Fisher International, une société de ResourceWise.*

Des cibles approuvées par la SBTi

Cascades s'est fixé des cibles de réduction de ses émissions de GES alignées sur les recommandations de la Science Based Targets initiative (SBTi) et sur une trajectoire de réchauffement planétaire bien en-dessous (well-below) de 2 degrés Celsius, lesquelles ont été approuvées par l'organisation en juillet 2021. La SBTi soutient une action climatique ambitieuse en incitant les entreprises à se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre basés sur la science. Ce faisant, Cascades a rejoint un mouvement mondial d'entreprises engagées pour le climat.

Alignée sur les lignes directrices prescrites par le Greenhouse Gas (GHG) Protocol et de la Science Based Targets initiative, Cascades a pris la décision d'utiliser l'année 2019 à titre de référence, puisque celle-ci était jugée la plus complète au moment de la préparation des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Tel que requis par la SBTi, nos cibles comprennent des objectifs pour les émissions liées aux scopes 1, 2 et 3.

-38,7 %

en intensité

scopes 1 et 2 pour les moulins (TM d'éq. CO₂/TMNV) d'ici 2030 vs 2019

-27,5 %

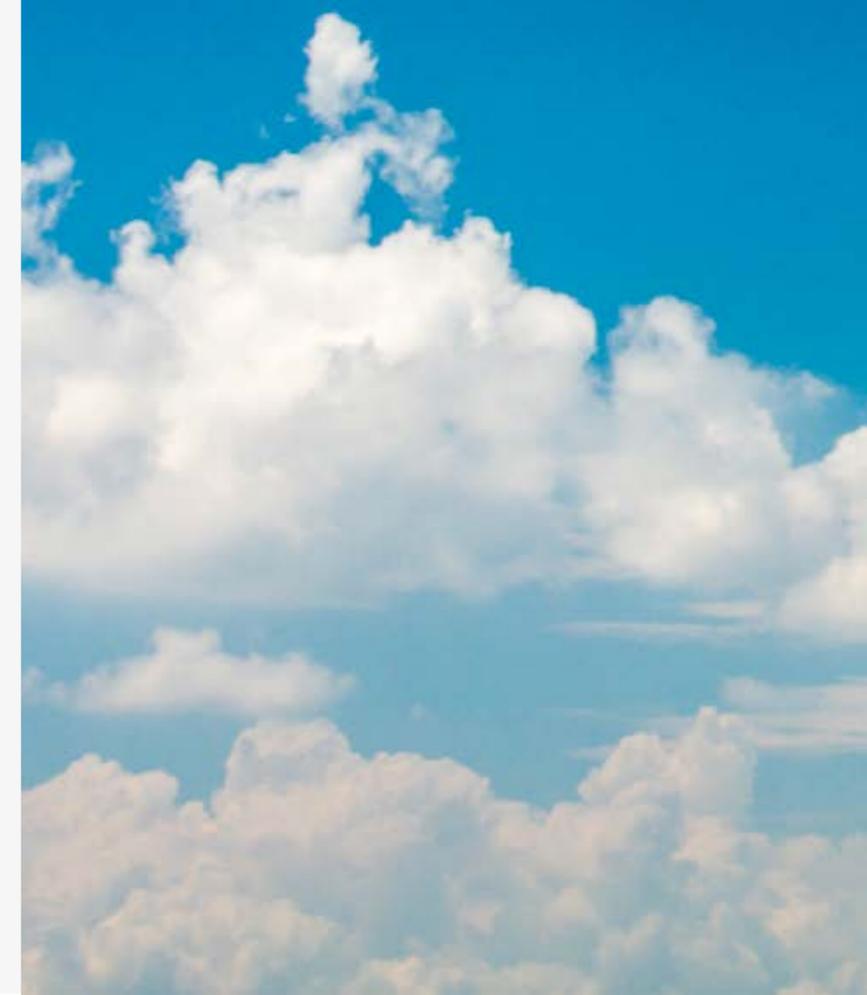
en absolu

scopes 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (TM d'éq. CO₂) d'ici 2030 vs 2019

-22,0 %

en intensité

pour le scope 3 (TM d'éq. CO₂/tonne métrique de produits expédiés) d'ici 2030 vs 2019

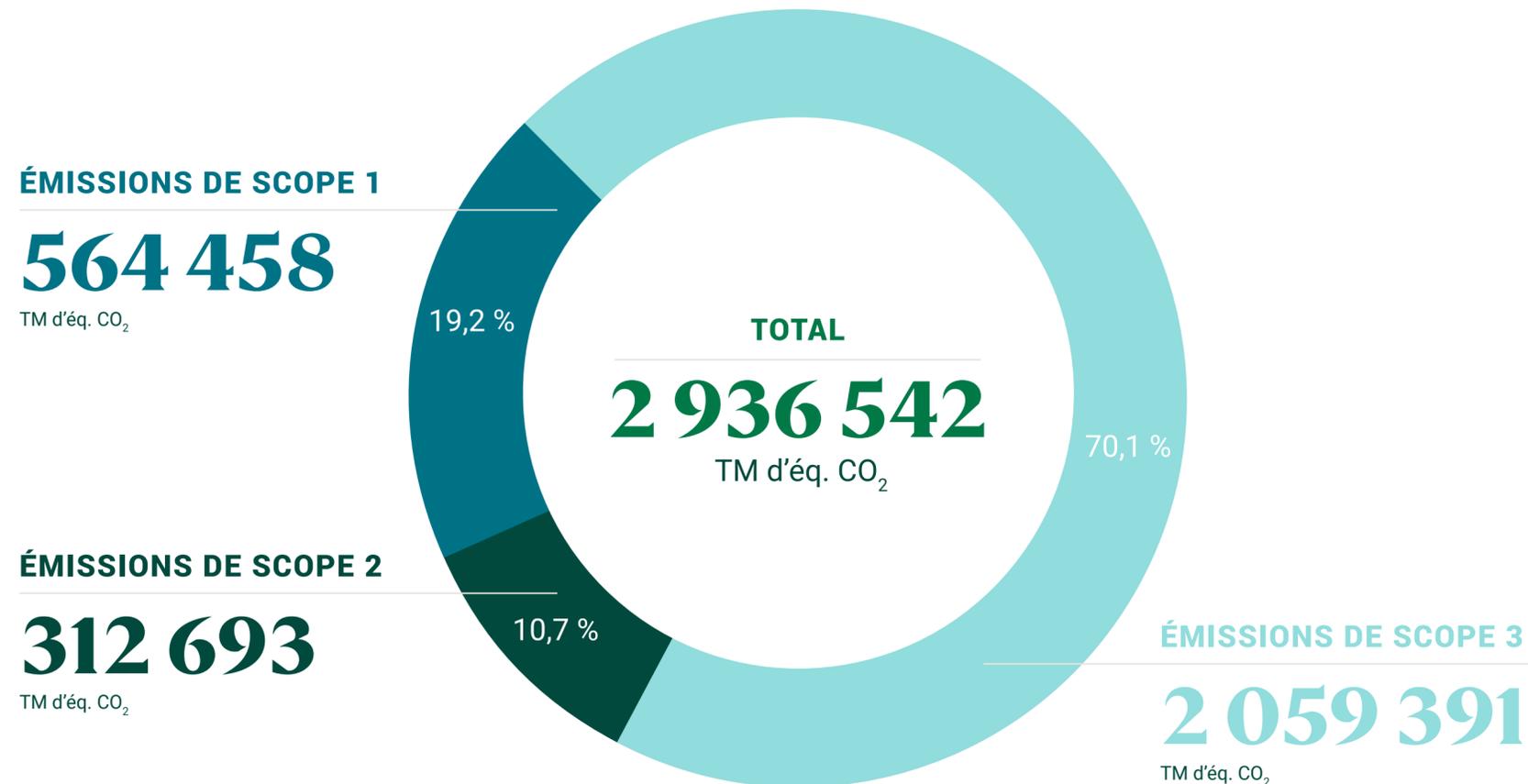


Nos émissions de GES pour 2024

Cascades dresse annuellement le bilan de ses émissions de GES. Pour y arriver, les émissions directes liées aux opérations des usines et autres sources sous notre contrôle opérationnel (scope 1), celles associées à la consommation d'énergie et de vapeur achetées (scope 2), ainsi que celles liées aux différentes activités en amont et en aval de la chaîne de valeur de l'entreprise (scope 3) sont collectées et calculées selon les lignes directrices prescrites par le Greenhouse Gas (GHG) Protocol.

Bien que le calcul du méthane biogénique ait été réalisé pour 2024, nous serons en mesure de procéder à ce même calcul pour notre année de référence (2019) seulement à partir de l'an prochain. Le total des émissions du scope 3 tel que présenté ci-dessous ainsi que les pourcentages relatifs à chaque catégorie excluent alors les émissions liées au méthane biogénique.

Bilan des GES 2024 de Cascades



Émissions en amont

CATÉGORIE 1 Achats de biens et services	1 126 103 TM d'éq. CO ₂	38,3 %
CATÉGORIE 3 Activités liées aux carburants et à l'énergie	705 234 TM d'éq. CO ₂	24,0 %
CATÉGORIE 4 Transport et distribution en amont	167 483 TM d'éq. CO ₂	5,7 %
CATÉGORIE 5 Matières résiduelles générées par la production	13 875 TM d'éq. CO ₂	0,5 %
CATÉGORIE 7 Déplacements domicile-travail des employés	7 954 TM d'éq. CO ₂	0,3 %

Émissions en aval

CATÉGORIE 12 Traitement en fin de vie des produits vendus <i>Émissions liées au méthane biogénique exclues du total de la catégorie 12</i>	38 742 TM d'éq. CO ₂ 1 044 034 TM d'éq. CO ₂	1,3 %
---	---	-------

Détails méthodologiques

Émissions et catégories de scope 3

La gestion des données de scope 3 est définitivement la plus complexe. Elle repose sur une vaste quantité de données puisées dans différents systèmes qui servent de base pour les calculs des émissions. Ces données sont ensuite multipliées par des facteurs d'émission issus d'une multitude de sous-catégories, elles-mêmes puisées dans différentes bases de données. Année après année, nous raffinons nos données sources, nous mandatons nos différentes équipes de la chaîne logistique pour étudier et trouver des opportunités de réduction de nos émissions, et nous poursuivons le dialogue avec les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement pour qu'ils en fassent autant. Nous sommes confiants que notre stratégie se raffinerait au fil des années, grâce à une meilleure granularité de nos données sources et à une maturité grandissante des organisations faisant partie de notre chaîne de valeur. Cela nous permettra, de manière générale, d'accéder à des données primaires plutôt que génériques. Notre objectif est de pouvoir capturer les performances réelles et les améliorations de nos fournisseurs.

Parmi toutes les catégories d'émissions liées aux activités en amont et en aval de nos opérations, nous avons identifié ces catégories pour leur pertinence et leur matérialité potentielle pour l'organisation.

CATÉGORIE 1

ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Seules les émissions liées à la production des biens et services sont calculées dans cette catégorie. Les émissions associées au transport de ces biens et services ne sont pas incluses. Les biens et services suivants sont inclus puisqu'ils sont matériels : (1) Papiers, cartons, fibres et pâtes (2) Produits chimiques, colles et encres (3) Fournitures de production (ex. fils et palettes), boîtes et polyfilms (4) Plastiques (5) Services (ex. professionnels et techniques) et (6) Location d'équipement.

CATÉGORIE 3

ACTIVITÉS LIÉES À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ET DE CARBURANTS

Cette catégorie comprend les émissions liées à l'extraction, à la production et à la distribution de l'énergie et du carburant achetés ou acquis. Les émissions déjà comptabilisées en scopes 1 et 2 sont exclues.

CATÉGORIE 4

TRANSPORT ET DISTRIBUTION EN AMONT

Cette catégorie comprend les émissions liées au transport et à la distribution gérés par Cascades.

CATÉGORIE 5

MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES PAR LA PRODUCTION

Cette catégorie inclut les émissions liées au traitement des rejets générés par Cascades (incluant les déchets solides et les eaux usées) dans des installations appartenant ou contrôlés par des tiers (ex. : lieu d'enfouissement, usine de traitement des eaux usées). Ces données sont collectées exclusivement dans nos moulins et excluent les rejets de nos usines de conversion et autres installations qui sont minoritaires par rapport à ceux des moulins.

CATÉGORIE 7

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DES EMPLOYÉS

Les déplacements des employés sont évalués en estimant la distance entre les lieux de domicile et les lieux de travail.

CATÉGORIE 12

TRAITEMENT EN FIN DE VIE DES PRODUITS VENDUS

Les données de cette catégorie prennent en considération les hypothèses sur les taux de recyclage, d'enfouissement et d'incinération établis sur la base de valeurs moyennes de marché (ex. RECYC-QUÉBEC, 2019; US EPA, 2021) et les facteurs d'émissions liés au traitement et au transport des déchets, qui eux proviennent de la base de données ecoinvent v3.10

Les catégories Immobilisation des biens (2), déplacements d'affaires (6), actifs loués en amont (8), transport et distribution de marchandise vendue (9), transformation de produits vendus (11), actifs loués en aval (13), franchises (14) et investissement (15) ne sont actuellement pas incluses dans notre bilan de scope 3.

Recalcul des données de l'année de référence et/ou des cibles

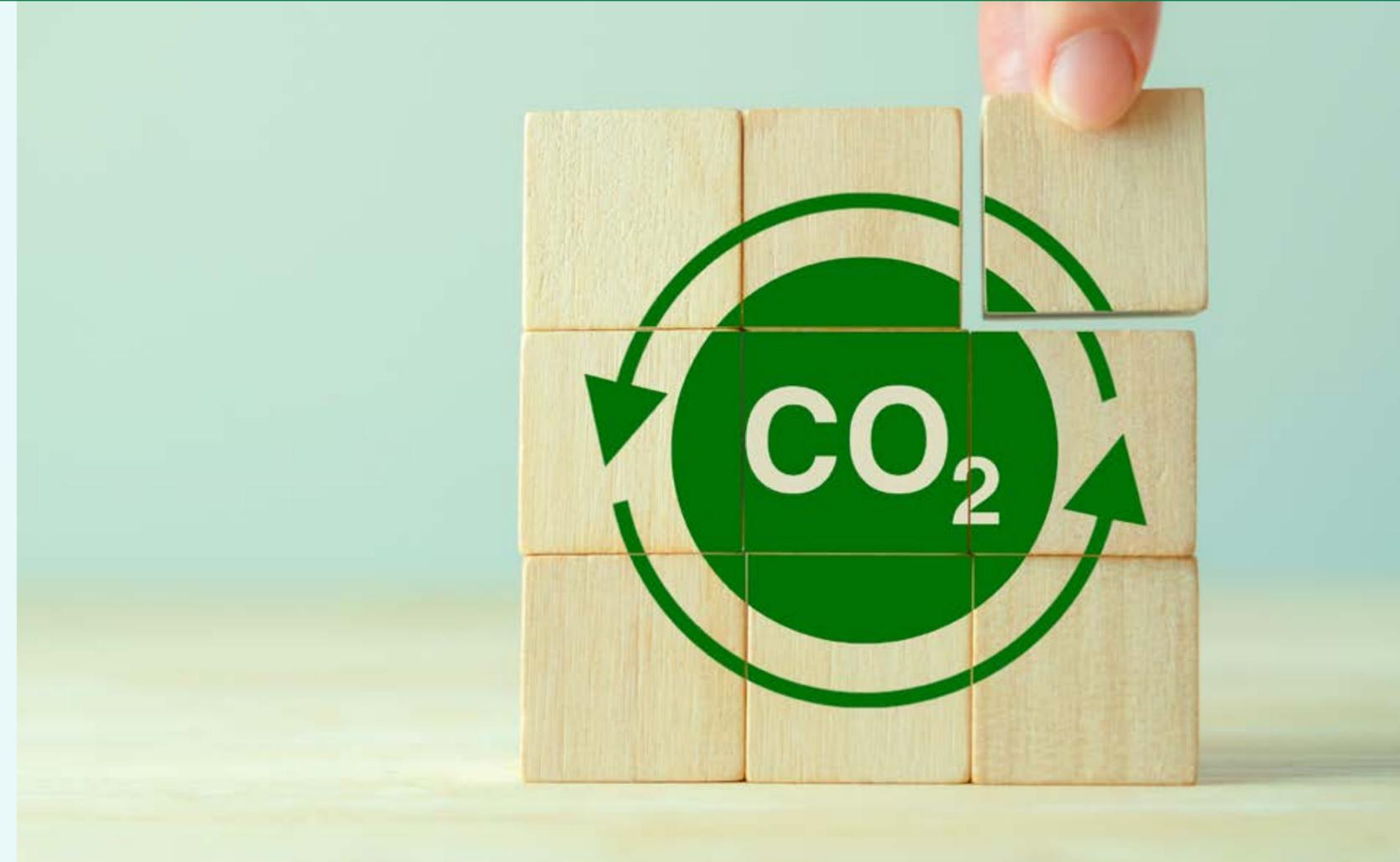
Pour toute la durée de ce plan d'action, il a été établi que le recalcul des données de l'année de référence sera possible dans les contextes suivants :

Changements structurels Lors d'acquisition, de fusion, de cession, d'internalisation, d'externalisation, ou de changement dans l'offre de produits ou de services, et que ces changements ont une incidence qui dépasse le seuil de matérialité défini à 5 %. Cela peut inclure la prise en compte des effets cumulatifs d'un certain nombre de petites cessions ou acquisitions dans une même année (acquisitions d'opérations déjà en activité à l'année de référence).

Erreurs significatives Une erreur d'environ 5 % dans les données.

Changements réglementaires externes Des changements qui ont un impact sur les résultats et qui dépasse le seuil de matérialité. Par exemple : changements de la norme FSC, nouvelles lois sur la recyclabilité des produits, changements majeurs dans les facteurs d'émission, etc.

Les mêmes règles seront appliquées advenant le recalcul des cibles à atteindre. Tout changement sera clairement identifié et expliqué.



Nos stratégies de réduction des émissions de GES

Notre modèle d'affaires, basé sur le recyclage des papiers et des cartons pour la fabrication de nos produits, est l'un des facteurs qui nous permet d'émettre 30 %* moins de GES que la moyenne de l'industrie des pâtes et papiers en Amérique du Nord (incluant les pâtes, les papiers, les cartons-caisses et les papiers tissu). Si l'utilisation de fibres recyclées pour fabriquer du papier émet moins d'émissions de gaz à effet de serre (GES) que le recours aux fibres vierges, c'est essentiellement parce qu'on évite les émissions associées à certaines étapes de l'exploitation des ressources naturelles, telles que la récolte en forêt et la mise en pâte des copeaux.

En privilégiant l'achat et l'utilisation de fibres recyclées plutôt que de fibres vierges, nous arrivons à réduire les émissions de GES de nos opérations de manière très significative. En effet, le remplacement d'une tonne de fibres vierges par une tonne de fibres recyclées permet de réduire de 77 %** les émissions de CO₂ associées à notre approvisionnement en fibre. La réduction de notre impact ne s'arrête pas à notre modèle d'affaires : nous mettons en place plusieurs initiatives tout au long de notre chaîne de valeur pour diminuer nos émissions de GES et ainsi atteindre nos cibles.

*FisherSolve®, ©2024 Fisher International, une société de ResourceWise

**Comparaison basée sur les facteurs d'émissions de la pâte vierge fabriquée en Amérique du Nord, qui s'élèvent à 0,306 kg CO₂ eq/kg et du papier récupéré et trié en Amérique du Nord, qui s'élèvent à 0,070 kg CO₂/kg (source : ecoinvent v.3.10 GWP IPCC 2021 AR6, 4^e rapport).



CIBLE 1 : Réduire nos émissions de GES de scopes 1 et 2 par tonne de produits fabriqués provenant des moulins

CIBLE 2030

-38,7 %

intensité scopes 1 et 2 pour les moulins
(TM d'éq. CO₂/TMNV),
par rapport à 2019

Bilan 2024

Scope 1	374 804 TM d'éq. CO ₂
Scope 2	283 202 TM d'éq. CO ₂
Total scopes 1 et 2	658 006 TM d'éq. CO ₂
Intensité scopes 1 + 2	0,332 TM d'éq. CO ₂ /TMNV



ÉCART EN % AVEC 2019 - INTENSITÉ

-23,0 %



ÉCART EN % AVEC 2023 - INTENSITÉ

-4,6 %

En 2024, Cascades a réduit de 4,6 % ses émissions de scopes 1 et 2 par tonne de produits fabriqués dans ses moulins comparativement à 2023. Nous avons ainsi réalisé une réduction totale de 23 % par rapport à 2019, ce qui représente un dépassement de la cible intermédiaire (-19,4 %) fixée pour 2025. Nous sommes confiants d'atteindre notre cible 2030, même si des efforts soutenus restent nécessaires.

Dans la dernière année, ce sont 34 468 tonnes métriques d'équivalent CO₂ supplémentaires qui ont été réduites du bilan GES des moulins.

Ce résultat a notamment été rendu possible grâce à la mise en place de plusieurs projets par nos équipes :

- Projet 1** Nos équipes ont réparé un équipement servant à la récupération de chaleur dans l'usine du secteur tissu à Kingsey Falls, permettant ainsi d'améliorer le système de chauffage de l'usine au complet. Cette initiative pourrait permettre une réduction de 590 tonnes métriques d'équivalent CO₂ chaque année.
- Projet 2** Des projets ciblés d'entretien et de réparation des trappes à vapeur défectueuses et des fuites d'air comprimé ont été mis en œuvre dans plusieurs de nos usines afin d'améliorer l'efficacité énergétique des installations. Ces interventions ont permis d'éviter des pertes d'énergie importantes, générant des économies annuelles de plus de 1 200 GJ en électricité et de 2 100 GJ en gaz naturel. Au total, ces actions contribuent à une réduction annuelle de près de 100 tonnes métriques d'équivalent CO₂, tout en prolongeant la durée de vie des équipements et en améliorant la performance globale des systèmes.
- Projet 3** Deux projets de modernisation de l'éclairage ont été réalisés à l'usine de Greenpac (New York) afin de remplacer les systèmes existants par des technologies DEL plus efficaces. Ces initiatives permettent de réduire la consommation énergétique de 505 GJ par an, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre de 31 tonnes métriques de d'équivalent CO₂.

**CIBLE 2 : Réduire les émissions de GES en absolu des scopes 1 et 2 provenant des usines de transformation et des autres activités de Cascades****CIBLE 2030****-27,5 %****absolu scopes 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (TM d'éq. CO₂) par rapport à 2019**

Scope 1	189 654 TM d'éq. CO ₂
Scope 2	29 491 TM d'éq. CO ₂
Total scopes 1 + 2	219 145 TM d'éq. CO ₂

ÉCART EN % AVEC 2019 - ABSOLU**Donnée non disponible. Voir ci-dessous.****ÉCART EN % AVEC 2023 - ABSOLU****Donnée non disponible. Voir ci-dessous.****Cette part de nos émissions des scopes 1 et 2 concerne les activités de nos usines de transformation, notre division Cascades Transport, nos centres de tri, nos bâtiments, nos bureaux et nos sites d'enfouissement.**

Le bilan des émissions liées à ces activités a connu une hausse importante entre 2023 et 2024. Cette hausse est principalement attribuable à la correction du calcul par l'ajout de nouvelles sources d'émissions dans le but d'améliorer la qualité et la complétude de notre bilan au regard des normes et standards en vigueur. Entre autres, les émissions provenant des sites d'enfouissement détenus par Cascades, autrefois comptabilisées dans notre bilan de scope 3, se retrouvent désormais dans le scope 1 de la catégorie « autres activités », ce qui représente une augmentation significative d'environ 89 000 tonnes métriques d'équivalent CO₂. Ces changements méthodologiques apportent des précisions et une représentation plus fidèle de nos activités. Cascades est actuellement en train d'ajuster le bilan de gaz à effet de serre de son année de référence (2019) afin de refléter ces changements méthodologiques importants. Entretemps, les écarts entre les résultats de 2024 et ceux de 2023 et 2019 sont artificiellement gonflés. Le recalcul de l'année de référence 2019 permettra, dans le prochain rapport, d'offrir un portrait réel de notre performance sur cet indicateur.

Parmi les projets réalisés en 2024 pour réduire les émissions des scopes 1 et 2 de nos usines de transformation et autres activités :**Projet 1**

À l'usine de Schenectady, un projet permettant de réduire les pertes de vapeur a été complété en juin 2024. Ce projet consistait à installer un réservoir de stockage haute pression et un réservoir de désaération afin d'éliminer les pertes liées à cette source d'énergie. Ce changement devrait permettre des économies d'énergie planifiées de 19 156 GJ annuellement, soit 973 tonnes métriques de d'équivalent CO₂ chaque année.

La gestion de notre flotte de camions

Une part significative de nos émissions de GES relève de la gestion de la flotte de camions appartenant à Cascades Transport inc. Nos équipes ont toujours eu à cœur d'assurer une gestion serrée et optimale des déplacements, si bien que depuis des années, elles innovent à travers la mise en place d'une série de mesures écoénergétiques. En plus d'avoir équipé les camions de dispositifs comme des jupes latérales, des limiteurs de vitesse et autres outils adaptés pour augmenter l'efficacité et réduire la consommation de carburant, elles accompagnent et forment les camionneurs et camionneuses pour les aider à adopter de bonnes habitudes de conduite. Les bulletins de performance, les rencontres d'évaluation, les formations et les bonis à la performance sont au nombre des pratiques instaurées pour nous permettre de nous déplacer plus efficacement. Les équipes explorent également les possibilités d'électrification de leur flotte.

**CIBLE 3 : Réduire les émissions de GES de scope 3 par tonne de produits vendus****CIBLE 2030****-22 %****en intensité pour le scope 3**(TM d'éq. CO₂/tonne métrique de produits expédiés), par rapport à 2019

Scope 3

2 059 391 TM d'éq. CO₂

Intensité scope 3

0,943 TM d'éq. CO₂/TMNV**ÉCART EN % AVEC 2019 - INTENSITÉ****+22,5 %****ÉCART EN % AVEC 2023 - INTENSITÉ****-3,0 %**

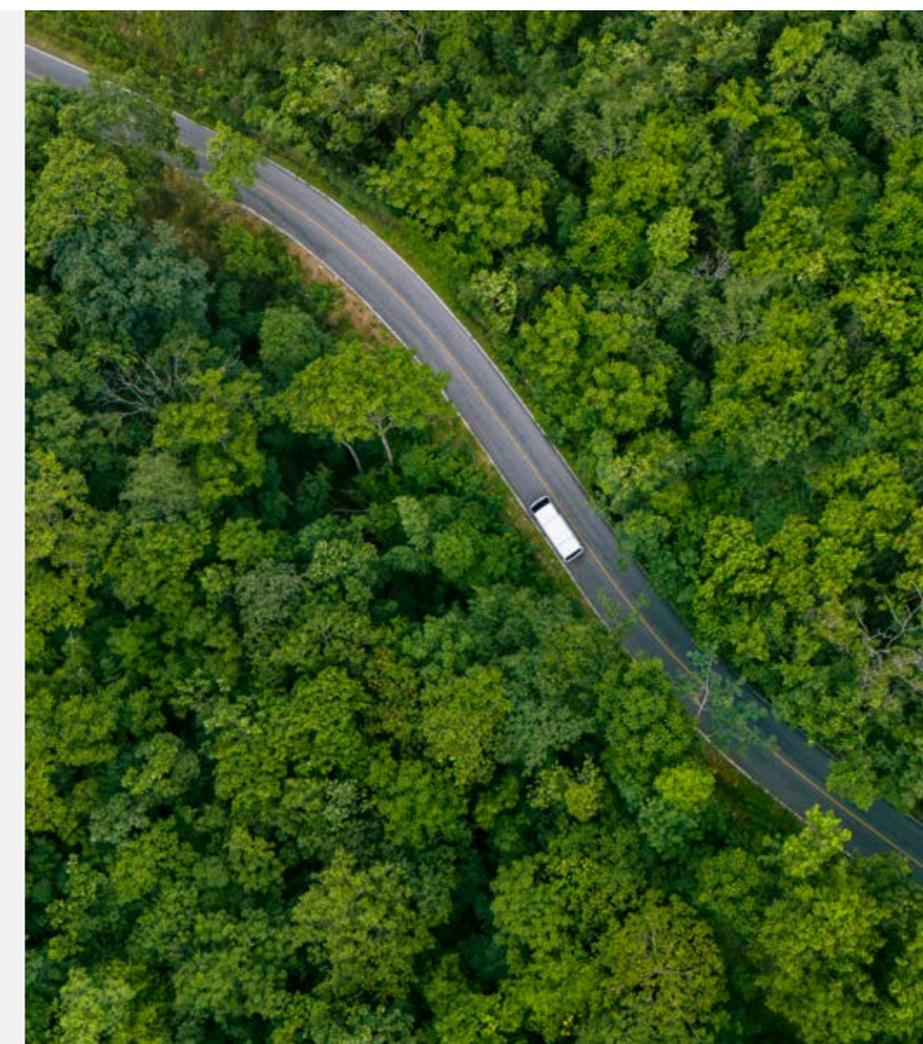
Depuis 2018, Cascades procède au calcul de ses émissions de scope 3 selon les recommandations du GHG Protocol. En 2024, nos équipes ont continué de raffiner les processus de collecte de données et la compréhension globale de nos catégories d'émissions. Ces travaux ont permis d'inclure les émissions de méthane biogénique liées au traitement en fin de vie des produits vendus précédemment exclues des calculs des émissions de scope 3. Nos équipes réalisent actuellement le même travail afin d'inclure le méthane biogénique au bilan de notre année de référence. Ce faisant, le résultat de 2024 pour le bilan de scope 3 exclut les émissions liées au méthane biogénique pour raison de cohérence.

Parmi les initiatives déployées en 2024 pour améliorer nos résultats de scope 3 :**Projet 1**

Un formulaire a été développé avec un partenaire externe afin de collecter les facteurs d'émissions associés à des intrants stratégiques tels que les additifs chimiques et les pâtes et papiers. De cette façon, nous serons en mesure de suivre plus précisément l'évolution de l'empreinte carbone des matières que nous achetons qui entrent dans la fabrication de nos produits.

Projet 2

Afin d'améliorer notre prise de décision en matière de transport, nous avons développé une méthode d'évaluation des émissions de CO₂ associées à chaque mode de transport, en tenant compte du poids des remorques et des distances parcourues. Dans le cadre des appels d'offres, les transporteurs sont invités à soumettre des propositions tarifaires selon l'origine, la destination, le mode de transport, le type de carburant, etc. Cette approche nous a permis de comparer différents scénarios de transport à la fois sur les plans économique et environnemental, et de calculer les réductions potentielles d'émissions de CO₂ par dollar supplémentaire investi.





Consommation d'énergie

En poursuivant les efforts d'efficacité énergétique de nos usines et en travaillant sur des possibilités d'approvisionnement en électricité renouvelable, nos équipes contribuent à rendre Cascades plus résiliente et à diminuer l'empreinte carbone de ses activités.

Les moulins de Cascades consomment 2,5 fois moins d'énergie que la moyenne de l'industrie nord-américaine*.

*Le calcul des sauvegardes est basé sur les performances de Cascades en comparaison avec la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine pour l'année 2024, selon FisherSolve®, ©2024 Fisher International, une société de ResourceWise.

Certifications environnementales

Les moulins et usines de conversion de Cascades détiennent des certifications environnementales qui témoignent de notre engagement envers des pratiques plus durables et de notre volonté de respecter les normes les plus élevées en matière de performance environnementale. À ce jour, la gestion de l'énergie thermique de notre moulin du secteur tissu situé à Candiac est certifié ISO 50001, une norme qui reconnaît une gestion rigoureuse de l'énergie. Celle-ci permet à nos équipes de mettre en place des systèmes efficaces pour améliorer la performance thermique de nos installations. De plus, l'agrandissement de notre usine de Lachute est certifié LEED, soulignant la qualité environnementale de son bâtiment depuis sa conception jusqu'à son exploitation.

→ **Pour en connaître davantage sur nos processus de gestion énergétique, consultez notre [Politique de gestion de l'énergie](#), [cliquez ici](#)**



**CIBLE 4 : Augmenter la part d'électricité renouvelable****CIBLE 2030**

Augmenter la part d'énergies renouvelables dans nos approvisionnements afin d'atteindre

100 % d'électricité renouvelable

RÉSULTAT 2024

55,0 %

ÉCART EN % AVEC 2023

+1,0 %

En 2024, Cascades a utilisé 55,0 % d'électricité provenant de sources renouvelables, ce qui représente une augmentation de 1,0 % depuis l'an dernier. Ce changement s'explique principalement par une hausse de la consommation dans nos usines situées dans des marchés alimentés par de l'électricité de sources renouvelables, comme Cabano et Lachute au Québec. Parallèlement, certaines usines - situées dans des provinces ou États qui utilisent une part importante d'électricité non renouvelable - ont vu leur consommation diminuer, ce qui a aussi contribué positivement au résultat global. Par ailleurs—bien que l'usine de Bear Island en Virginie consomme davantage d'électricité issue de sources non renouvelables, la fermeture de l'usine de Trenton a eu un effet favorable sur le bilan. Enfin, l'augmentation de 1,0 % est également attribuable à l'amélioration du pourcentage d'énergie renouvelable dans les réseaux électriques où nous sommes implantés, soit principalement en Ontario (+3 %), dans l'État de New York (+3 %), en Alberta (+2 %) et en Virginie (+2 %).

Pour répondre à certaines demandes de clients, nous avons acheté en 2024 des certificats d'énergie renouvelable pour l'équivalent de 10 953 mégawattheures (MWh). Toutefois, selon la méthode basée sur la localisation, ces certificats ne peuvent pas être cumulés à notre total d'électricité renouvelable.

En 2024, nous avons également multiplié les discussions avec nos fournisseurs d'électricité pour encourager diverses initiatives d'électricité renouvelable telles que le verdissement de leur réseau électrique en augmentant les approvisionnements renouvelables, ainsi que l'amélioration de leurs programmes d'autogénération solaire et d'efficacité énergétique.

En ce qui concerne les prochaines étapes ou mises à jour de notre stratégie, nous poursuivons nos efforts pour réunir l'ensemble des données nécessaires à l'adoption d'une double déclaration, soit un bilan offrant à la fois une approche en fonction de la localisation (composition moyenne du réseau électrique d'une région donnée) et en fonction du marché (électricité achetée d'un fournisseur spécifique). Quand cette étape de collecte de données sera complétée, nous explorerons différentes solutions pour augmenter la quantité de MWh renouvelables dans notre portefeuille énergétique, dont les certificats d'énergie renouvelable (Renewable Energy Certificates ou RECs) et les contrats d'achat d'énergie renouvelable (Power Purchase Agreements (PPA) ou Virtual Power Purchase Agreements (VPPA)).



**CIBLE 5 : Réduire la consommation d'énergie des moulins**

CIBLE 2025

Réduire la consommation d'énergie achetée

en intensité de nos moulins de 6 % (GJ/TMNV) par rapport à 2019

ÉCART EN % AVEC 2019

**-17,7 %**

ÉCART EN % AVEC 2023

**-9,0 %**

Cascades a pour objectif de réduire la consommation d'énergie achetée par tonne métrique nette vendable (TMNV) dans ses moulins. Cette cible exclut l'énergie autogénérée par la combustion des résidus papetiers, bien qu'elle soit incluse dans notre bilan global de consommation énergétique. L'énergie autogénérée provient principalement de deux sources internes : la ligueur noire et les boues mixtes. Toutefois, seule l'énergie achetée, qui représente 90 % de notre consommation totale, est prise en compte dans nos objectifs de réduction.

Nos experts internes en efficacité énergétique ont développé un plan d'action en deux grands volets afin d'atteindre cet objectif : (1) le développement et l'implantation de projets d'efficacité énergétique et (2) la maîtrise opérationnelle pour assurer un meilleur suivi quotidien des indicateurs clés de performance et assurer la pérennité des installations. En 2024, leur travail a contribué à une réduction de 9,0 % supplémentaires de la consommation d'énergie achetée des moulins par rapport à 2023. En tout, les moulins de Cascades consomment 17,7 % moins d'énergie par TMNV qu'en 2019. Cette performance est également le résultat de la fermeture d'équipements et d'usines moins performants sur le plan énergétique.

Plusieurs des projets réalisés par nos équipes afin de réduire les émissions de GES de nos moulins et de nos usines de transformation apportent aussi des gains en matière de consommation d'énergie.

→ **Référez-vous à la section [Émissions de GES](#) afin d'en apprendre davantage sur les projets en question**

La maîtrise opérationnelle au cœur de notre stratégie de développement durable

Depuis la création de notre groupe d'experts en efficacité énergétique à la fin des années 90, nous avons toujours compté sur la réalisation de projets pour optimiser nos façons de faire. Au fil des années, la maîtrise opérationnelle, une stratégie phare de notre plan de développement durable, s'est ajoutée à ces projets. Ainsi, il est attendu de l'ensemble de nos usines qu'elles maintiennent au quotidien l'efficacité des processus en place, en plus d'augmenter leur niveau de maturité dans une visée d'amélioration continue. Nous avons récemment lancé le programme de gestion PerformEx dans nos usines, afin d'accroître l'efficacité et l'efficacité opérationnelles dans un souci de durabilité et de productivité.

Ce nouveau modèle d'excellence se fonde sur cinq principes directeurs :

- **Leadership et engagement des dirigeant(e)s**
- **Autonomisation et développement des individus**
- **Boucle de processus d'amélioration continue**
- **Écosystèmes robustes**
- **Attitude centrée sur le client**

Ce nouveau modèle représente l'évolution naturelle et structurée de nos anciens projets et programmes d'amélioration continue, et témoigne de notre volonté d'intégrer une culture d'excellence dans toutes nos opérations.



Gestion de l'eau et des effluents

L'eau est une ressource essentielle pour les opérations de nos usines et la fabrication de nos produits. Nous mettons en place des projets, des plans d'action, des veilles et des contrôles opérationnels afin de limiter la quantité utilisée par nos moulins.

**Nos moulins rejettent
5,6 fois moins
d'effluents que la
moyenne de l'industrie
nord-américaine*.**

**Le calcul des sauvegardes est basé sur les performances de Cascades en comparaison avec la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine pour l'année 2024, selon FisherSolve®, ©2024 Fisher International, une société de ResourceWise.*



**CIBLE 6 : Réduire les effluents de nos moulins**

CIBLE 2025

Réduire les effluents

de nos moulins de 15 % (m³/TMNV) par rapport à 2019

ÉCART EN % AVEC 2019

**-38,1 %**

ÉCART EN % AVEC 2023

**-16,3 %**

Cette cible concerne spécifiquement les moulins, car ce sont ces installations qui consomment le plus d'eau parmi toutes nos unités d'affaires. Il était donc primordial pour Cascades de s'y intéresser en premier.

Pour une quatrième année consécutive, nous avons dépassé notre cible de réduction de l'intensité des effluents de nos moulins initialement prévue pour 2025. En effet, ceux-ci ont été réduits de 16,3 % supplémentaires par rapport à 2023, portant la réduction totale à 38,1 % en 2024 par rapport à 2019. Cette amélioration s'explique notamment par la fermeture de trois de nos usines sous-performantes sur le plan opérationnel, dont les effluents étaient particulièrement élevés. Ces fermetures ont entraîné une réduction significative de nos effluents, pour un total économisé d'environ 2,9 millions de m³ d'eau en 2024 par rapport à 2023. La stabilisation de la production à notre usine de Bear Island, démarrée en mai 2023, a également permis de réduire la consommation d'eau par tonne produite à l'usine.

En plus de ces changements au niveau des opérations, différents projets d'amélioration et d'investissements ont contribué à réduire la quantité d'effluent à la sortie des moulins et à connaître plus précisément la quantité d'eau entrant dans nos processus :

Projet 1

Nos équipes ont travaillé à automatiser la collecte des données en eau des moulins. Pour y arriver, une analyse approfondie de la consommation d'eau et des effluents a été réalisée. Des débitmètres ont été remplacés ou calibrés selon les besoins et connectés à un système de contrôle afin d'assurer un suivi quotidien et mensuel par les superviseurs en usine. Auparavant, le suivi de la consommation d'eau en usine se faisait grâce à un processus plus long et complexe qui nécessitait l'intervention de plusieurs personnes afin d'extraire, vérifier et compiler manuellement les données, avant de les intégrer dans nos plateformes de gestion interne. Ce projet a nécessité la collaboration de nombreux intervenants, mais les bénéfices retirés sont considérables. En effet, nous disposons désormais de données précises qui nous permettent d'identifier les opportunités d'optimisation pour réduire notre consommation d'eau et nos coûts. Au-delà des bénéfices techniques, cette initiative incarne notre engagement envers une gestion responsable des ressources et démontre que durabilité et efficacité opérationnelle peuvent s'allier avec succès.

Projet 2

À l'usine de Niagara Falls (New York), les eaux extraites par la presse à boue du système de traitement sont désormais récupérées et réintroduites dans le procédé papetier. Cette initiative réduit la consommation d'eau fraîche en permettant la fermeture d'une boucle d'eau à l'usine, en plus d'améliorer l'efficacité globale du processus.

Projet 3

À l'usine d'Eau Claire (Wisconsin), nos équipes ont optimisé le traitement secondaire des boues, ce qui a permis de réduire la fréquence des nettoyages liés à la contamination et, par conséquent, la quantité d'eau nécessaire. Un suivi rigoureux de la consommation d'eau, combiné à plusieurs réparations de fuites et à une gestion fine de la boucle d'eau, a conduit à une diminution significative des effluents.



Gestion des produits chimiques

Cascades surveille rigoureusement les produits chimiques utilisés dans la fabrication de ses produits et dans ses procédés manufacturiers. Des équipes spécialisées veillent à leur conformité réglementaire, à leur sécurité et à la réduction de leur impact sur l'environnement.

L'entreprise met en œuvre diverses mesures dans chacune de ses usines pour assurer le respect des normes de sécurité en lien avec les produits chimiques. Cela inclut l'entreposage sécuritaire, des mesures d'urgence bien établies, des audits réguliers ainsi que le respect des exigences du SIMDUT 2015 au Canada et du HazCom 2012 aux États-Unis. De plus, les employés concernés reçoivent les formations adéquates pour pouvoir manipuler et gérer en toute sécurité les produits chimiques.

Cascades collabore avec des fournisseurs de services spécialisés afin de garantir une collecte des produits et matières dangereuses conforme aux normes. Ces entreprises ont la responsabilité d'emballer, de collecter, de transporter, de traiter, de recycler et d'éliminer les déchets dangereux fournissant la documentation sur les points de destination finale.

Le Centre de recherche et développement de Cascades est quant à lui responsable, entre autres, de trouver des solutions pour réduire, restreindre ou éliminer l'utilisation de certains produits chimiques, et de promouvoir des alternatives plus écologiques et sécuritaires dans la fabrication de nos produits.

Cascades innove en matière de produits chimiques

Cascades utilise du solvant recyclé dans plusieurs de ses usines, notamment pour certaines applications comme le nettoyage de pièces graisseuses. Les encres expirées sont aussi recyclées pour les convertir en noir ou en couleurs de base afin d'éviter de les jeter. L'usine de Cabano valorise l'excédent de carbonate de sodium en partenariat avec une entreprise externe, qui peut à son tour l'utiliser pour neutraliser l'acide dans son procédé de recyclage de batteries.

Nos usines utilisent un procédé de blanchiment sans chlore qui fait plutôt appel à un mélange d'hydrosulfite de sodium et de vapeur. Ce traitement permet d'éclaircir la pâte sans utiliser ni émettre de substances chlorées toxiques dans l'environnement.

Initiatives phares en gestion des chimiques chez Cascades

Plusieurs initiatives sont mises en place dans chacune de nos usines pour restreindre ou éliminer les substances préoccupantes et favoriser des alternatives écologiques, tout en s'assurant que tous les intrants sont approuvés par la FDA ou respectent les exigences des certifications UL Ecologo et Greenseal utilisées pour certains de nos produits.

Projet 1

Bien que la majorité de nos intrants, tels que la fibre et l'amidon, soient d'origine biosourcée, certains additifs, encres et colles utilisés dans la fabrication de nos produits proviennent de sources pétrochimiques. Dans certains cas, nous travaillons avec nos fournisseurs pour identifier des alternatives biosourcées et/ou ayant une empreinte environnementale moindre. En 2024, nous avons effectué la transition vers une colle contenant 20 % de matières biosourcées dans nos usines de conversion de Granby et Wagram.

Projet 2

À l'usine de Niagara Falls, nous avons remplacé l'hydroxyde de sodium par de l'hydroxyde de magnésium pour le contrôle du pH et de l'alcalinité lors de l'étape de préacidification du réacteur anaérobie pour le traitement biologique des eaux usées. L'hydroxyde de magnésium est une alternative beaucoup plus sécuritaire, ce qui rend ce processus moins dangereux pour nos équipes.



Matières résiduelles

Chez Cascades, nous travaillons à donner une deuxième vie à des millions de tonnes de matières récupérées annuellement : cette approche est au cœur de notre modèle d'affaires. Ce souci s'applique également aux matières résiduelles générées par nos propres unités d'affaires, que nous tâchons de détourner de l'enfouissement le plus possible. En 2024, nos moulins ont valorisé environ 65,8 %* des matières résiduelles générées.

Malgré cette bonne performance, nous savons qu'il nous reste encore des possibilités à explorer, notamment pour valoriser certaines matières générées sur site qui n'ont pas encore de débouchés. Avec la proportion grandissante de contaminants que nous retrouvons dans les ballots de vieux papiers, il est clair qu'un des défis des prochaines années sera de maintenir notre performance. Pour certaines de nos usines, comme celle de Bear Island en Virginie, de nouvelles avenues de diversion pour les boues de procédé ou de traitement des eaux doivent toujours être trouvées avec l'aide de partenaires externes.

Projet 1 Au quatrième trimestre de 2024, nous avons commencé à récupérer les boues mixtes produites par notre usine de Niagara Falls qui étaient jusque-là envoyées à l'enfouissement. Grâce à un partenariat, ces résidus sont désormais valorisés et utilisés comme source d'énergie. Ce projet est actuellement en phase de test, car le ratio plastique/boue doit encore être optimisé afin de maximiser la densité énergétique des matières.

Projet 2 En 2024, nous avons mis en place une initiative de réutilisation des chaudières d'encre dans nos usines de Vaudreuil, Viau et Drummondville, afin de réduire l'achat de contenants neufs et d'éviter leur enfouissement après usage. Grâce à un nouvel équipement de lavage, 7 000 chaudières pourront être nettoyées et réutilisées chaque année dans ces trois usines, évitant près de 13 tonnes de déchets. Ce projet, lancé dans le cadre du 60^e anniversaire de Cascades, a été rendu possible grâce à la collaboration de plusieurs équipes, dont nos experts des approvisionnements, du secteur Emballage, de Cascades Récupération+, du Centre de recherche et de développement durable.

Projet 3 Dans le cadre de nos efforts pour réduire les déchets plastiques en usine, nos unités de Drummondville et de Vaudreuil ont adopté un système en semi-vmac pour leur approvisionnement en encre noire. Cette initiative permettra d'éliminer l'utilisation de 2 250 chaudières en plastique HDPE par an, soit une réduction de 6,7 tonnes de déchets plastiques, tout en diminuant les livraisons et les manipulations, au bénéfice de l'environnement et de la santé des employés.

*Cette donnée est extraite de nos systèmes internes Cascades et en cours d'amélioration.





Biodiversité et gestion responsable des forêts



Chez Cascades, nous souhaitons faire notre part pour maintenir l'équilibre des écosystèmes. Conscients du rôle d'influence que nous pouvons exercer en tant que grande entreprise, nous nous assurons de mettre en place des pratiques d'affaires nous permettant de minimiser notre impact sur la perte mondiale de biodiversité.

La gestion responsable des forêts

Nous utilisons une grande majorité de fibres recyclées dans la fabrication de nos produits, ce qui permet de réduire la pression sur les écosystèmes forestiers. En 2024, 85,7 % des fibres achetées par nos moulins pour fabriquer nos produits étaient recyclées. Toutefois, l'emploi de fibres et papiers vierges s'avère parfois nécessaire. Dans ces cas, Cascades s'assure de s'approvisionner le plus possible auprès de fournisseurs certifiés par le Forest Stewardship Council® (FSC). À l'heure actuelle, la quasi-totalité de nos approvisionnements en fibres et papiers sont recyclés ou conformes aux normes de la certification FSC.

Un fournisseur certifié FSC doit respecter des normes environnementales, sociales et économiques parmi les plus élevées qui soient. Cela implique de préserver la biodiversité, la productivité et les équilibres écologiques de la forêt.

Position de Cascades par rapport à la déforestation

Toutes les usines de Cascades bénéficient d'une certification de chaîne de traçabilité multisite du FSC. Cette certification garantit le suivi du bois, depuis la forêt jusqu'au produit fini, assurant qu'il provient de forêts certifiées FSC ou répondant aux exigences de FSC bois contrôlé. Les matériaux certifiés FSC et le bois contrôlé sont largement reconnus pour leur contribution à des chaînes de valeur sans déforestation.

De plus, le FSC veille à la protection des écosystèmes forestiers et des espèces fauniques rares ou menacées. Cette norme repose également sur le respect des droits des peuples autochtones, des communautés locales ainsi que des droits des travailleuses et travailleurs.

Cascades revoit présentement sa position et ses processus relatifs à la protection des forêts et de la biodiversité, notamment dans le contexte du Règlement de l'Union européenne sur la déforestation (EUDR).

→ ***Apprenez-en davantage sur notre utilisation de fibres FSC dans la section [Approvisionnement responsable de ce rapport](#)***

Lancement d'un guide TNFD pour débutants

À l'invitation du Pacte Mondial des Nations Unies, nous avons participé en 2024 à l'élaboration d'un guide d'introduction au Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD ou Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature).

Le TNFD est une initiative internationale qui aide les organisations à comprendre, évaluer et divulguer leurs impacts et dépendances vis-à-vis de la nature. Les entreprises sont de plus en plus incitées à communiquer concernant les enjeux de biodiversité, mais la complexité du processus peut être un frein à cette démarche. Le guide TNFD pour débutants vise à simplifier cette démarche.

Bibliothèque de semences

Depuis le printemps 2024, les Cascadeuses et Cascadeurs peuvent cultiver des plantes indigènes grâce à deux nouvelles bibliothèques de semences installées à St-Bruno et Kingsey Falls (Québec). Ces bibliothèques proposent gratuitement des semences adaptées à notre climat et favorables aux pollinisateurs, permettant aux employés de fleurir leur balcon ou leur parterre. En fin d'été, tous sont invités à récolter les graines des fleurs cultivées pour réapprovisionner nos bibliothèques, qui deviennent ainsi autosuffisantes. Cette initiative renforce notre engagement envers la Fondation David Suzuki et son programme l'Effet Papillon, qui encourage la création d'habitats viables pour les pollinisateurs partout au Canada. Chez Cascades, 13 unités d'affaires disposent maintenant d'un jardin pour pollinisateurs.

Le projet Effet papillon nous permet de mobiliser nos employés autour de gestes concrets qui s'intègrent à une démarche plus large de protection de la biodiversité.

Don d'un terrain à forte valeur écologique

Le 26 mars 2024, Cascades a annoncé le don à Conservation de la nature Canada d'un terrain d'une superficie de 116 hectares ayant une grande valeur écologique. Il s'agit d'une tourbière, donc d'un milieu humide, acquise par la famille Lemaire au début des années 1960 et située à St-Sylvère, au Centre-du-Québec. Le terrain est légué pour en assurer la pérennité et préserver les espèces et les écosystèmes qu'il abrite.

« Les milieux humides du Centre-du-Québec sont extrêmement riches autant par la biodiversité qu'ils abritent que par les services écologiques qu'ils rendent à la population, notamment par leur capacité à stocker le carbone et à purifier l'eau. Dans cette région, ils constituent un corridor important pour la survie et le déplacement de la faune. Dans un contexte de changements climatiques, il est plus important que jamais de protéger ces milieux. Nous remercions Cascades pour ce très généreux don de terre ainsi que tous les partenaires qui ont soutenu le projet »,

— Claire Ducharme, vice-présidente à Conservation de la nature Canada au Québec





Corvée de nettoyage avec l'organisation Canards Illimités

Depuis huit ans, Cascades collabore avec Canards Illimités - Oceanside Chapter pour préserver l'estuaire de la baie de Nanoose, en Colombie-Britannique. En 2024, des bénévoles des usines Cascades Recovery+ de Nanaimo et de Victoria ont de nouveau pris part à cette initiative environnementale. Au total, 15 employés et leurs proches, accompagnés de huit bénévoles de Canards Illimités, ont consacré 75 heures à la protection de cet écosystème fragile. Ensemble, ils ont installé des solins, retiré des déchets et éliminé des plantes envahissantes, telle que l'iris jaune.



Engagement pour la conservation du parc de la Gatineau

Une dizaine d'employés de Cascades Recovery+ à Ottawa (Ontario) ont collaboré avec la Commission de la capitale nationale pour fermer des sentiers illégaux dans le parc de la Gatineau. Cette action visait à protéger les écosystèmes fragiles de ce territoire naturel emblématique. Grâce à leur engagement, ces employés ont contribué concrètement à la préservation de l'environnement tout en reflétant les valeurs de responsabilité et de solidarité qui animent Cascades.

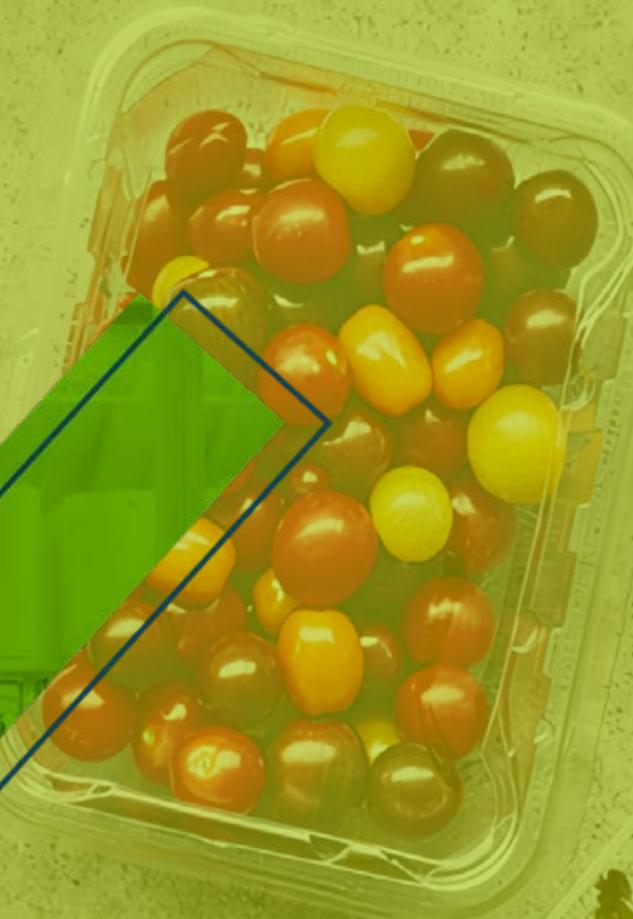




Axés

sur les solutions

Nous collaborons avec nos employés, nos clients et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement dans l'objectif de développer des solutions écoconçues et durables, qui permettent de maximiser le potentiel de nos partenaires tout en réduisant leur impact environnemental.



Sommaire de nos résultats

CIBLES

RÉSULTATS 2024

ÉCART EN % AVEC 2023



100 %

de nos emballages fabriqués et vendus sont recyclables, compostables ou réutilisables d'ici 2030

97,8 %

+0,8 %



S'approvisionner à 100 %

en fibres et en papiers recyclés ou respectant les standards de la certification FSC d'ici 2025

98,1 %

-1,7 %



Doubler (atteindre 39 %)

notre approvisionnement en fibres FSC Mixte d'ici 2025 (vs 2019)

44,0 %

+6,0 %



70 %

de nos achats corporatifs proviennent de fournisseurs jugés responsables d'ici 2025

56,0 %

-6,0 %



Certifications de nos produits et des matières achetées

Parce que nous croyons à l'importance des mécanismes établis par des tierces parties, nous travaillons depuis de nombreuses années avec des certifications reconnues pour la validation de nos sources d'approvisionnement de même que nos procédés et méthodes de fabrication. Voici les certifications environnementales choisies par Cascades pour ses produits :



UL ECOLOGO®

Underwrite Laboratories (UL) ECOLOGO est une certification qui repose sur des normes de durabilité multicritères basées sur le cycle de vie. Tous les produits certifiés selon une norme ECOLOGO doivent avoir préalablement satisfait ou dépassé chacun des critères établis. La certification ECOLOGO est classée comme un écolabel de type 1 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et a été évaluée avec succès par le Réseau mondial d'écolabellisation, ce qui témoigne de sa crédibilité. Chez Cascades, c'est le secteur tissu qui est impliqué dans cette démarche de certification, tant pour ses produits hors foyer que pour ses produits destinés aux consommateurs. Il suit les lignes directrices entérinées dans le standard UL 175 pour la catégorie « Sanitary Paper Products ».



Green Seal®

Depuis 30 ans, Green Seal® établit des normes rigoureuses en matière de santé, d'environnement et de performance des produits et services. La présence de ces normes sur le marché a entraîné des changements positifs chez les consommateurs et les consommatrices, les incitant à de meilleures décisions d'achat. Avec des milliers de produits, de services et d'espaces certifiés par les plus grandes entreprises du monde, la marque de certification Green Seal est une reconnaissance indiquant qu'un produit ou un service répond aux critères les plus élevés en matière de santé et d'environnement. Chez Cascades, ce sont les produits pour les marchés hors foyer (industries, commerces et institutions) du secteur tissu qui détiennent la certification Green Seal.



Cascades a comme objectif de s'approvisionner en matières certifiées ou respectant les standards des certifications FSC.

→ Référez-vous à la **Cible 8** : *Approvisionnement en fibres recyclées ou respectant les standards de la certification FSC pour en apprendre davantage sur cette certification et la certification SFI*



BPI

BPI est une association américaine à but non lucratif qui compte plus de 20 ans d'expérience. Tous les produits certifiés par BPI répondent aux normes et standards rigoureux de compostabilité établis par l'American Society for Testing Materials (ASTM), respectent les limites de fluor total (PFAS) et doivent afficher le logo de certification BPI. Le programme de certification de BPI participe aussi au travail de sensibilisation visant à garder les restes d'aliments et autres matières organiques hors des sites d'enfouissement. Les cabarets de transport pour boisson et les emballages pour oeufs sont deux de nos produits certifiés BPI.



CMA

CMA est une organisation américaine qui compte plus de 15 ans d'expérience et est gérée par un groupe de six composteurs industriels propriétaires. Tous les produits certifiés par CMA répondent aux normes ASTM de compostabilité, respectent les limites de fluor total (PFAS) et sont soumis à des tests de désintégration sous des conditions réelles pour garantir qu'ils se décomposent adéquatement une fois acheminés aux installations de compostage industriel. Nos barquettes de carton sans couchage et avec couchage Surfshield® sont certifiées CMA.

Prix et reconnaissances

L'Impact Award est une récompense axée sur les initiatives durables et la conservation des ressources. Notre barquette de la gamme The Brown Tray a remporté le prix dans la catégorie *Sustainability and resource conservation*, soulignant son impact positif sur l'environnement.



Produits écoconçus

Nos équipes, composée d'experts multidisciplinaires, élaborent des solutions d'emballage innovantes et durables à partir de matériaux recyclés, recyclables ou compostables*. Guidés par des données scientifiques, nos experts analysent les différentes étapes du cycle de vie des produits afin de réduire au minimum possible leur empreinte environnementale.

Pour guider ces réflexions, Cascades s'est dotée de principes d'écoconception qui couvrent chaque étape du cycle de vie des produits, de la sélection des matières premières jusqu'à leur fin de vie.

→ **Pour en apprendre plus sur nos principes d'écoconception, [cliquez ici](#)**

L'analyse de cycle de vie

L'analyse de cycle de vie est une méthodologie reconnue à l'échelle internationale et utilisée par Cascades. Encadrée par les normes ISO 14040-44, cette approche permet d'évaluer les impacts environnementaux associés à chaque étape du cycle de vie des produits étudiés, c'est-à-dire de l'extraction des matières premières jusqu'à l'élimination ou au recyclage, en passant par le traitement des matériaux, la fabrication et la distribution. Les informations obtenues grâce à une telle étude guident les équipes de Cascades dans leurs prises de décision éclairées afin d'améliorer la conception d'un produit, réduire son impact environnemental lorsque possible et divulguer une information rigoureuse sur le processus.

Notre division CR+

Les centres de récupération de Cascades Récupération (CR+) offrent à plusieurs de nos partenaires commerciaux la possibilité de collecter leurs matières résiduelles recyclables, dont des boîtes de carton. Lorsque possible, ces matières sont ensuite recyclées dans nos procédés en étant réintroduites dans la fabrication de nos produits. Cette initiative favorise un modèle circulaire et contribue activement à la réduction des déchets.

Collaboration avec les parties prenantes externes pour l'amélioration de la fin de vie des produits

Resource recycling systems (RRS)

Dans le but de créer des emballages plus durables et conçus pour être recyclés, Cascades a fait appel à la firme RRS pour en apprendre davantage sur les systèmes de recyclage aux États-Unis et au Canada, ainsi que sur les caractéristiques influençant la recyclabilité des emballages, y compris les seuils concernant la couleur, les revêtements, les étiquettes, les résidus alimentaires et d'autres composants.

Groupe d'Action Plastiques Circulaires (GAPC)

Cascades est l'un des membres fondateurs du GAPC, une organisation qui travaille à bâtir une économie circulaire efficace pour les plastiques au Canada en misant sur un meilleur alignement entre les acteurs de la récupération et du recyclage et les marchés finaux. Ce groupe est issu d'une collaboration inédite entre des entreprises de produits de consommation, des producteurs d'emballages et une association industrielle. Pour améliorer la fin de vie des emballages pour lesquels la recyclabilité à grande échelle n'est pas encore atteinte, Cascades s'implique notamment au sein du groupe de travail afin de mettre en place des initiatives concertées auprès de divers représentants de la chaîne de valeur et tester des solutions concrètes par le biais de projets pilotes.

* Dans des installations industrielles et municipales.

Recyclabilité et attestations

Chez Cascades, nous utilisons la qualification de recyclabilité définie par l'organisation How2Recycle® pour les emballages destinés aux consommateurs. L'organisme How2Recycle® propose un système d'étiquetage normalisé indiquant aux consommateurs et aux consommatrices comment bien disposer de leurs contenants et emballages après utilisation. C'est en se basant sur plusieurs critères spécifiques que How2Recycle® évalue les emballages et leur assigne un statut de recyclabilité ainsi qu'une étiquette avec des instructions de récupération.

La liste des critères est longue et inclut les lois nationales applicables, le taux d'accès de la population à un programme de récupération, l'acceptabilité de l'emballage dans un centre de tri, la composition de l'emballage et sa facilité à être transformé ainsi que l'existence d'un marché pour la matière récupérée. Consultez le [site web de How2Recycle®](#) pour plus d'informations. À la suite d'une évaluation, How2Recycle® indique à laquelle des catégories suivantes l'emballage appartient : largement recyclable, recyclage limité, pas encore recyclable, dépôt en magasin. Chez Cascades, nos emballages destinés aux consommateurs ne sont considérés recyclables que s'ils obtiennent la qualification « largement recyclable ».

Pour ce qui est des emballages destinés aux entreprises, la recyclabilité technique est déterminée selon les critères établis par le protocole de repulpabilité et de recyclabilité de la Fiber Box Association (FBA).



CIBLE 7 : Emballages recyclables, compostables ou réutilisables

CIBLE 2030

100 %

de nos emballages fabriqués et vendus sont recyclables, compostables ou réutilisables

RÉSULTAT 2024

97,8 %

ÉCART EN % AVEC 2019



+ 7,0 %

ÉCART EN % AVEC 2023



+ 0,8 %

En 2024, le pourcentage de nos produits d'emballage recyclables, compostables ou réutilisables a augmenté légèrement pour atteindre 97,8 %. Les 2,2 % d'emballages non recyclables en fin de vie proviennent principalement de certains emballages alimentaires de plastique et de boîtes cirées destinées au secteur maraîcher.

- Pour les **emballages fabriqués à partir de résines plastiques**, certains ne sont pas encore reconnus comme recyclables à grande échelle dans les marchés où nos emballages sont vendus (ex. : barquettes de polystyrène). Bien qu'il existe des régions où ces produits peuvent être récupérés et recyclés, cette pratique n'est pas suffisamment répandue pour qu'ils soient considérés comme « largement recyclables », selon les standards de l'organisation How2Recycle®. Il est cependant important de noter que Cascades utilise un minimum de 25 % de contenu recyclé dans la fabrication de ces produits.
- Pour les **boîtes de carton ciré**, c'est la recyclabilité de l'emballage qui pose réellement problème. Lors de la première étape de fabrication de la pâte à partir de matière recyclée (la trituration) en usine, les ballots de papiers et de cartons sont brassés avec de l'eau dans une grande cuve. Puisque le carton ciré est entièrement recouvert d'une couche hydrofuge, il est difficile pour l'eau de pénétrer la matière pour permettre aux fibres de se libérer. Résultat : le carton ciré se retrouve souvent dans les rejets de fabrication et n'est donc pas considéré comme recyclable. Nos équipes travaillent présentement à développer des solutions de couchage alternatives pour obtenir une boîte résistante à l'humidité de produits tels que les fruits et légumes, tout en demeurant triturable et recyclable en fin de vie.

En 2024, plusieurs initiatives ont été déployées par nos équipes dans le but d'améliorer l'impact environnemental de nos produits dans une perspective d'écoconception. Parmi celles-ci :

Projet 1

Nous avons développé un nouvel emballage pour les produits de papier tissu afin de répondre à la demande croissante de nos clients pour des solutions réduisant l'utilisation du plastique. Fait de papier, l'emballage développé est doté d'un revêtement appliqué sur les zones de scellage, permettant une fermeture efficace sous l'effet de la chaleur. Cet emballage représente une excellente alternative aux pellicules plastiques, alliant performance, écoconception et simplicité d'utilisation. Nos solutions d'emballage en papier offrent plusieurs avantages :

- **Contribuent à réduire l'extraction et l'utilisation de combustibles fossiles pour la fabrication du plastique**
- **Recyclables là où les infrastructures le permettent**



Projet 2

Pour répondre aux objectifs de l'un de nos clients en matière d'environnement, notre équipe de designers a développé un nouveau modèle de présentoir en carton entièrement assemblé par collage, éliminant ainsi le recours aux clips de plastique traditionnellement utilisés. Plus simple et rapide à monter en magasin, ce présentoir facilite le recyclage en fin de vie et connaît déjà un bel engouement auprès de notre clientèle.



Projet 3

Nos équipes ont travaillé à réduire la quantité de matière utilisée dans la fabrication de certains de nos emballages de carton. À titre d'exemple, un emballage prêt à vendre en deux pièces a été modifié pour ne comporter qu'une seule pièce. Cela a permis à notre client de réduire le poids de son emballage de 20 %.



Solution originale qui comporte deux pièces



Solution alternative qui ne comporte qu'une pièce (à gauche, fermée et à droite, ouverte)

Projet 4

Nos équipes ont développé une solution d'emballage repensée, conçue pour conserver les aliments au frais avec moins de matériaux, notamment durant les saisons tempérées comme le printemps et l'automne. La solution permet une intégration plus efficace à nos équipements de production automatisés, assurant une production fluide sans perte excessive. Résultat : une diminution de plus de 25 % de la matière utilisée et une réduction significative du poids, sans compromis sur l'efficacité et la qualité de l'isolation pour le client.



Projet 5

Les équipes d'Innovation du secteur Emballage et du Centre de recherche de Cascades ont uni leurs expertises pour développer une solution novatrice destinée à améliorer notre isolant Northbox. Cette solution recyclable repose sur une combinaison de papier recyclé et d'un couchage à base d'eau, connue sous le nom de technologie Surfshield®. Elle permet de conserver la fraîcheur des aliments tout en remplaçant avantageusement le film plastique métallisé utilisé auparavant.

Cette nouvelle approche facilite le recyclage de l'isolant, alors perçu plus intuitivement par le consommateur comme étant recyclable. L'intégration du couchage Surfshield a permis de réduire de 21 tonnes métriques l'utilisation de matières pour la fabrication des emballages Northbox, soit l'équivalent de plus de 2,4 millions de sacs d'épicerie en plastique, optimisant ainsi l'emballage primaire tout en diminuant son empreinte environnementale.





Approvisionnements responsables

Cascades travaille à accroître la responsabilité sociale et environnementale de sa chaîne d'approvisionnement, que ce soit par le biais d'un programme extensif d'évaluation de ses fournisseurs avec EcoVadis ou par la priorité accordée aux fibres recyclées ou vierges certifiées dans la fabrication de ses produits. Nous favorisons ainsi la collaboration avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs.

→ *Pour en connaître plus sur notre démarche en matière d'approvisionnement responsable, consultez notre [Politique d'approvisionnement responsable](#)*



CIBLE 8 : Approvisionnement en fibres recyclées ou respectant les standards de la certification FSC

CIBLE 2025

S'approvisionner à

100 %

en fibres et en papiers recyclés ou respectant les standards de la certification FSC d'ici 2025

RÉSULTAT 2024

98,1 %

ÉCART EN % AVEC 2019



+5,0 %

ÉCART EN % AVEC 2023



-1,7 %

En 2024, environ 98,1 % des fibres et papiers que nous avons achetés étaient soit recyclés, soit conformes aux normes de la certification FSC, ce qui nous a permis de maintenir un niveau de performance enviable, comparable à celui des années précédentes.

Nos équipes du secteur tissu ont déjà atteint l'objectif Cascades de 100 % de fibres et papiers recyclés ou certifiés, soutenant ainsi la démarche globale de l'entreprise. Du côté du secteur emballage, davantage d'efforts ont été nécessaires afin de maintenir les volumes certifiés existants. Des ajustements ont été apportés et des directives claires ont été émises afin d'assurer le maintien de notre performance. Une part d'approvisionnements non recyclés ou non certifiés est toujours utilisée dans certaines usines où la transition complète représente un défi. Nos équipes internes d'approvisionnement les accompagnent afin de compléter la transition pour atteindre 100 % de fibres et papiers recyclés ou certifiés FSC. **Notre objectif est clair** : fabriquer des produits à plus faible empreinte environnementale et favoriser des pratiques forestières durables.

Cascades a à cœur de collecter des données de qualité qui permettent d'avoir une vue complète de la situation au niveau de ses approvisionnements en fibres et papiers. Cette cible n'inclut pas l'approvisionnement en feuilles destinées à nos usines de spécialité dans le secteur emballage, puisque nous ne disposons pas de données suffisamment précises pour les intégrer. Ces volumes sont toutefois marginaux comparativement aux approvisionnements totaux de fibres et papiers de l'ensemble de nos usines. Nous poursuivons activement nos efforts afin d'améliorer la collecte de ces informations et pouvoir offrir, dans nos prochains rapports, un portrait encore plus complet et fidèle de notre approvisionnement.

Forest Stewardship Council (FSC)

Il existe plusieurs systèmes de certification forestière, chacun avec ses particularités, mais tous partagent un même objectif : la gestion durable des forêts. Comme système de traçabilité de nos intrants forestiers, nous avons choisi de privilégier le standard internationalement reconnu du Forest Stewardship Council (FSC), qui certifie les entreprises dont les pratiques sont conformes aux exigences les plus rigoureuses en matière de gestion durable des forêts. En plus de protéger les écosystèmes forestiers et les espèces fauniques rares ou menacées, la certification FSC veille aussi au respect des droits des Premières Nations, des communautés et des travailleurs et travailleuses. Ainsi, toutes nos usines sont couvertes par cette certification.

Sustainable Forestry Initiative® (SFI®)

Tous nos moulins du secteur emballage sont certifiés selon la norme SFI COC (Chaine de traçabilité), sauf Cabano et PKF. Cet organisme à but non lucratif indépendant, fondé en 1994 par l'American Forest and Paper Association, est voué à promouvoir la gestion durable des forêts d'Amérique du Nord. La certification est nécessaire dans un contexte de traçabilité des fibres et d'identification des produits finaux.

Approvisionnement en résines recyclées

Saviez-vous que le plastique constitue également une matière première entrant dans la fabrication de certaines de nos solutions d'emballage alimentaire? En effet, bien qu'il représente une quantité marginale du total de matières premières achetées pour fabriquer nos produits, nos équipes travaillent à minimiser l'utilisation de plastique de sources vierges dans la conception de nos produits. En effet, toutes nos barquettes alimentaires en polystyrène contiennent au minimum 25 % de matière recyclée, tandis que celles en polytéréphtalate d'éthylène (PET) sont fabriquées à partir de résines 100 % recyclées.



**CIBLE 9 : Approvisionnement en fibres détenant la mention FSC Mixte**

CIBLE 2025

**Doubler
(atteindre 39 %)**notre approvisionnement en
fibres FSC Mixte (vs 2019)

RÉSULTAT 2024

44,0 %

ÉCART EN % AVEC 2019

**+25,0 %**

ÉCART EN % AVEC 2023

**+6,0 %**

En 2024, 44,0 % des fibres vierges que nous avons achetées détenaient la mention FSC Mixte, dépassant ainsi la cible fixée initialement à 39 % correspondant à un engagement de doubler nos approvisionnements affichant cette mention d'ici 2025. Il s'agit d'une augmentation de 6,0 % par rapport à 2023. Cette importante progression a été rendue possible notamment grâce à certains sites du secteur tissu qui ont pu sécuriser des approvisionnements en bobines mères détenant la mention FSC Mixte. Les efforts réalisés à l'usine du secteur emballage à Cabano, qui a considérablement augmenté ses achats certifiés en 2024, sont aussi à souligner. Pour y parvenir, l'équipe de cette usine a mis en place des incitatifs et des processus visant à sécuriser l'approvisionnement en bois rond certifié, nécessaire à la production de copeaux pour la pâte vierge. Même si les crédits disponibles chez les fournisseurs varient dans le temps, nos stratégies d'achat nous permettent d'assurer un volume d'approvisionnement annuel stable. Nous constatons d'ailleurs depuis quelques années une hausse régulière des crédits FSC associés aux livraisons de copeaux de nos partenaires, signe d'une dynamique favorable dans notre chaîne d'approvisionnement dans ce secteur.

À noter que ce résultat n'inclut pas les données relatives à l'approvisionnement en feuilles destinées à nos usines de conversion, car nous ne disposons pas encore de données suffisamment précises pour calculer et intégrer ce volume à notre indicateur de performance. Nous poursuivons activement nos efforts pour améliorer la qualité de ces informations, afin de présenter, dans nos prochains rapports, un portrait encore plus complet et fidèle de notre approvisionnement.




CIBLE 10 : Achats auprès de fournisseurs jugés responsables
CIBLE 2025
70 %

 de nos achats corporatifs
 proviennent de fournisseurs
 jugés responsables

RÉSULTAT 2024
56,0 %
ÉCART EN % AVEC 2019

-2,0 %
ÉCART EN % AVEC 2023

-6,0 %

Chez Cascades, nous affirmons notre volonté de collaborer avec des partenaires qui partagent nos valeurs. C'est pourquoi nous privilégions les fournisseurs qui mettent en œuvre des pratiques responsables. Depuis 2012, pour assurer une évaluation transparente et impartiale des pratiques ESG de nos partenaires, nous faisons appel à EcoVadis, une firme externe spécialisée en la matière.

Chacun de nos fournisseurs est rigoureusement évalué selon 21 critères répartis en quatre grands thèmes : environnement, social et droits humains, éthique et achats responsables. Le résultat de l'évaluation est transmis sous forme d'une note, dont le maximum est 100.

En 2024, 56,0 % de nos dépenses corporatives pour des biens et des services, excluant les services de transport et logistique, ont été réalisées auprès de fournisseurs évalués et jugés responsables. La baisse observée dans le résultat par rapport à 2023 s'explique notamment par l'augmentation du seuil minimal exigé par EcoVadis pour être reconnu comme un fournisseur responsable.

En effet, afin de demeurer conformes aux exigences d'EcoVadis, le seuil minimal requis pour qu'un fournisseur soit reconnu comme responsable est désormais fixé à 45, comparativement à 37 lors des années précédentes. Toute évaluation est valide pour deux ans. Au terme de ce délai, chaque fournisseur est invité à mettre à jour sa fiche. Il est à noter que les fournisseurs de fibres recyclées sont quant à eux évalués directement par Cascades à l'aide d'un questionnaire inspiré de la méthodologie d'EcoVadis, incluant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette approche vise à rendre la démarche plus accessible pour eux.

Nous poursuivons nos efforts pour sensibiliser nos fournisseurs à l'importance de l'évaluation EcoVadis comme levier d'amélioration continue de leur performance ESG.

Portrait de nos fournisseurs corporatifs jugés responsables

- **Score moyen de 62**
- **43 % sont signataires du Pacte Mondial des Nations Unies**
- **41 % ont des cibles sur les GES approuvées par la Science Based Target initiative**
- **57 % divulguent leurs données via CDP**
- **81 % ont mis en place des initiatives pour promouvoir la diversité**
- **80 % possèdent une politique formalisée sur les achats responsables**
- **97 % présentent une performance ESG jugée adaptée, avancée ou excellente par EcoVadis**



S'approvisionner auprès de fournisseurs diversifiés

En septembre 2024, dans le but d'améliorer nos connaissances en lien avec la diversité et l'inclusivité de notre chaîne d'approvisionnement, nous avons commencé un partenariat avec TealBook pour identifier nos fournisseurs possédant un certificat de diversité valide. Ce type de certificat est normalement délivré par une agence de certification accréditée dans le domaine. Sur les 6 495 fournisseurs analysés par TealBook, 473 détenaient une certification. La majorité de nos fournisseurs possédant un certificat de diversité valide s'identifiait comme une petite entreprise ou une entreprise détenue par une femme, un vétéran ou une minorité.

Tealbook s'intéresse plus particulièrement aux types de diversité suivantes chez les fournisseurs. À noter que cette liste n'est pas exhaustive.

- Entreprises détenues par des membres de groupes de minorités visibles
- Entreprises détenues par des femmes
- Entreprises de petites tailles
- Entreprises détenues par des anciens combattants
- Entreprises détenues par des personnes faisant partie de la communauté LGBTQ2AS+
- Entreprises détenues par des communautés ou des membres de communautés des Premières Nations
- Entreprises certifiées « Zone HUB » - zones historiquement sous-développées
- Entreprises détenues par des personnes en situation de handicap



Tournés

vers les communautés

Chaque année, Cascades soutient des causes environnementales et sociales qui lui tiennent à cœur afin de contribuer positivement au bien-être des communautés. Ce soutien peut prendre différentes formes, dont des heures de bénévolat réalisées par les employés, des dons monétaires ou de produits d'hygiène et d'emballage. Nous encourageons tous nos employés à s'investir dans les causes qui leur sont chères en leur permettant de réaliser jusqu'à 16 heures rémunérées de bénévolat.



Sommaire de nos résultats



CIBLES

RÉSULTATS 2024

ÉCART AVEC 2023



Allouer au minimum 50 %

de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2025

81,0 %

+7,0 %



15 000 heures

d'implication communautaire réalisées par nos employés annuellement

26 780 heures

+ 1 893 heures



Villes et communautés durables



CIBLE 11 : Dons et commandites en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies

CIBLE 2025

50 %

du budget alloué à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies

RÉSULTAT 2024

81,0 %

ÉCART EN % AVEC 2019



+37,0 %

ÉCART EN % AVEC 2023



+7,0 %

En 2024, Cascades a octroyé environ 4 millions de dollars en dons et commandites à diverses causes et organismes. Sur ce total, ce sont 81 % qui ont été remis à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, ce qui représente, une année de plus, un dépassement de la cible fixée. Nos dons ont connu une hausse plus marquée pour les objectifs suivants :



La répartition de nos dons et commandites pour chaque ODD en 2024

Nos équipes comptabilisent les dons et commandites alloués annuellement en lien avec chaque objectif de développement durable (ODD) des Nations Unies.

CATÉGORIES ODD

CATÉGORIES ODD	PROPORTION
ODD 1 - Pas de pauvreté	13,5 %
ODD 2 - Faim "Zéro"	11,8 %
ODD 3 - Bonne santé et bien-être	26,2 %
ODD 4 - Éducation de qualité	23,8 %
ODD 5 - Égalité entre les sexes	1,7 %
ODD 6 - Eau propre et assainissement	1,0 %
ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable	-
ODD 8 - Travail décent et croissance économique	2,6 %
ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure	5,0 %
ODD 10 - Inégalités réduites	2,3 %
ODD 11 - Villes et communautés durables	-
ODD 12 - Consommation et production responsables	2,1 %
ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	5,2 %
ODD 14 - Vie aquatique	1,0 %
ODD 15 - Vie terrestre	4,0 %
ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces	-
ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	-

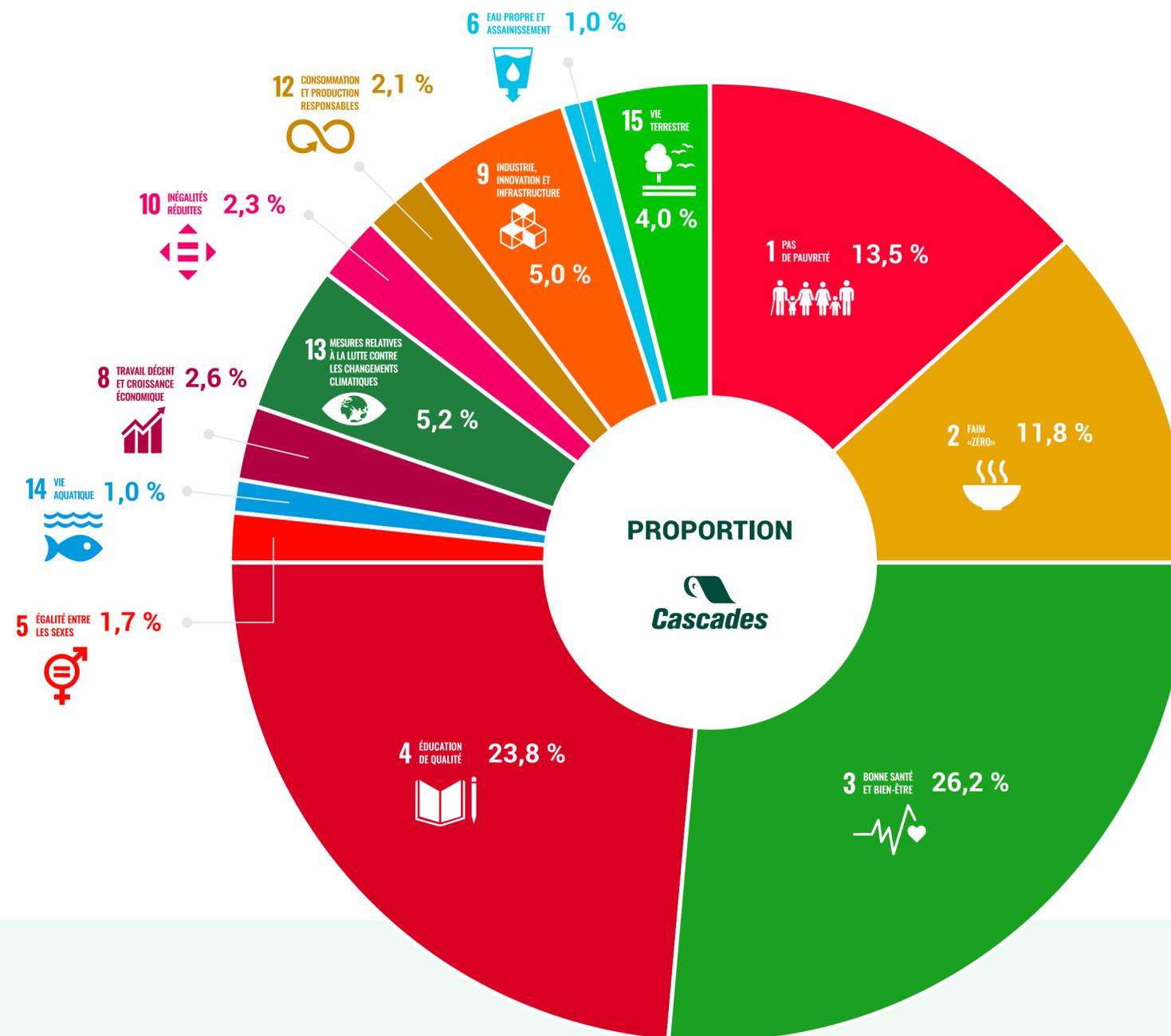
Dons inclus aux catégories de l'ONU

Des partenariats alignés sur nos valeurs

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur l'engagement de nombreux partenaires inspirants, qui partagent nos valeurs et notre vision d'un avenir plus juste, durable et solidaire. Grâce à ces partenariats solides, nous continuons à avoir un impact concret et positif dans nos communautés.

Parmi ces partenaires, nous retrouvons notamment :

- Centraide
- Fondation Jeunes en tête
- Good to be Good
- Fondation Monique Fitz-Back
- Banques alimentaires du Québec
- FillActive
- Fondation David Suzuki
- Mission 1000 tonnes
- CALACS de Victoriaville
- Fondation Charles-Bruneau
- La Transformerie
- Réseau CFER
- Forces Avenir
- La Tablee des Chefs



Initiatives de levées de fonds pour la Fondation Charles-Bruneau

Pour une 19^e année consécutive, les équipes de Cascades se sont mobilisées pour la recherche entourant le cancer pédiatrique en soutenant la Fondation Charles-Bruneau. Dans le cadre du Tour CIBC Charles-Bruneau, plusieurs activités de financement ont été organisées, dont une grande vente de papier hygiénique, une soirée poker et une randonnée d'équipe au mont Orford. Grâce à l'engagement de nos employés, 615 000 \$ ont été remis en dons à la Fondation en 2024.

En plus d'appuyer les initiatives de collecte de fonds de ses employés, Cascades est un fier commanditaire de la Fondation depuis ses débuts. Ces contributions financières témoignent de notre engagement collectif envers le mieux-être des enfants malades.





Organisation de l'événement Bénévole de Nature

Les 25 septembre et 11 octobre derniers, Cascades a tenu la première édition de l'activité Bénévole de Nature, conçue pour faciliter la prise de contact entre des organismes communautaires et nos employés souhaitant s'impliquer bénévolement.

Lors de ces rencontres, les Cascadeuses et les Cascadeurs ont pu échanger directement avec plusieurs organismes locaux et mieux comprendre leurs besoins en bénévolat. L'initiative a suscité un vif intérêt et plusieurs employés se sont inscrits pour offrir de leur temps et soutenir leur communauté.

« En tant qu'employeur, nous avons la chance d'offrir à nos employés deux journées par année pour participer et aider ces organismes sans but lucratif à donner leurs services à la population. Nous sommes chanceux et privilégiés chez Cascades. »

— Martin Constant,
vice-président services partagés



Engagement communautaire



CIBLE 12 : Favoriser l'implication communautaire chez nos employés

CIBLE 2025

15 000 h

d'implication communautaire
réalisées par nos employés

RÉSULTAT 2024

26 780 h

ÉCART AVEC 2019



+7 752 h

ÉCART AVEC 2023



+1 893 h

Nos employés contribuent au développement de leur communauté en s'impliquant bénévolement auprès des causes qui leur tiennent à cœur. Afin de reconnaître et de soutenir cette implication, Cascades a mis en place un programme de reconnaissance du bénévolat en 2016. Depuis, les employés sont invités à inscrire tous les ans leurs heures de bénévolat dans notre plateforme numérique.

En 2024, nos employés ont effectué un total de 26 780 heures de bénévolat. Cette augmentation s'explique notamment par la promotion du programme aux employés auprès de nos unités d'affaires. Notre programme de bénévolat corporatif reflète notre volonté de soutenir l'engagement communautaire au sein des collectivités où nous sommes implantés et de donner à chacun les moyens de s'impliquer en accord avec ses valeurs.



Des Cascadeurs et Cascadeuse reconnus pour leur implication communautaire en 2024

Les efforts exceptionnels des employés les plus mobilisés sont récompensés annuellement par des bourses de 1 000 \$, remises ensuite à l'organisme communautaire de leur choix. Cette reconnaissance souligne leur contribution remarquable et renforce notre culture d'engagement.

QUELQUES MOTS SUR NOS QUATRE CASCADEURS ET CASCADEUSE RECONNUS POUR LEUR IMPLICATION EN 2024



1/4

« Nous avons tous et toutes quelque chose de précieux à offrir, et lorsque nous nous rassemblons, nous créons une force qui est plus puissante que n'importe quel effort individuel. »



Derek Slavin



2/4

« En vous impliquant, vous découvrirez une richesse d'expériences et de satisfaction personnelle. Je vous garantis que vous en sortirez gagnant, tant sur le plan personnel que communautaire. »



Carolyn Bourassa



3/4

« Ne soyez pas timide et ne sous-estimez pas vos capacités. Pas besoin d'être parfait, mais simplement d'être bien intentionné. Chaque petit geste d'entraide ou de soutien compte pour la personne qui en a besoin. »



Pascal Lauzier



4/4

« Ce que je peux dire, c'est que lorsque vous prenez le temps de faire du bénévolat et que vous rencontrez un grand nombre de personnes différentes, vous ressentez quelque chose comme un lien qui vous incite à continuer à donner. »



Mohamed Haggi Abdulkadir

Derek Slavin

Directeur transport, qui s'implique depuis longtemps dans la communauté sportive en Colombie-Britannique.

Carolyn Bourassa

Professionnelle technique sénior, qui occupe la présidence du Club de patinage artistique de Warwick et de Patinage Centre-du-Québec, tout en s'impliquant activement auprès de Patinage Québec.

Pascal Lauzier

Directeur de production, qui s'implique depuis près de cinq ans dans la communauté sportive, entre autres auprès des sports féminins et du vélo de montagne.

Mohamed Haggi Abdulkadir

Superviseur de production, qui s'implique depuis son arrivée au Canada auprès des nouveaux arrivants.

Nettoyage de milieu naturel en collaboration avec Mission 1000 tonnes

En 2024, dans le cadre du Défi 1000 gestes pour la nature organisé par Mission 1000 tonnes, Cascades a choisi d'amplifier son impact en s'engageant à retirer une livre de déchets de l'environnement pour chaque geste accompli lors du défi. Au total, ce sont 13 619 gestes qui ont été enregistrés et autant de livres de déchets que nous devons collecter.

Grâce à l'implication exemplaire de nos équipes, ce défi a non seulement été relevé, mais largement dépassé. Les différentes corvées de nettoyage organisées ont permis de retirer 22 514 livres de déchets de la nature. Un résultat concret qui reflète l'engagement sincère des Cascadeuses et Cascadeurs envers la protection de l'environnement.



Plantation d'arbres

En 2024, des dizaines de Cascadeuses et de Cascadeurs ont participé à des activités de plantation d'arbres. Ces initiatives ont permis de reverdir des milieux de vie tout en mobilisant nos équipes autour des valeurs environnementales et communautaires qui nous animent.

À Richmond Hill, des membres de Cascades Récupération+ ont planté une centaine d'arbres indigènes dans le cadre d'un projet de restauration écologique. À Springfield, une quinzaine d'employés se sont engagés activement pour planter plus de 300 arbres près d'un étang, avec le soutien des autorités municipales. En Ontario, plus de 75 employés des divisions de Guelph, Kitchener, Rexdale et Vaughan ont quant à eux contribué à verdir leurs installations et à aménager des jardins pour les pollinisateurs, dans le prolongement d'un projet amorcé à Guelph il y a trois ans.

Ces gestes concrets traduisent la volonté de nos employés de protéger la biodiversité, d'améliorer la qualité de vie dans leurs milieux et de bâtir un avenir plus durable.





Centrés

sur l'humain

Chez Cascades, nous nous engageons à offrir un milieu de travail sain et stimulant, où chacun peut développer son plein potentiel et s'épanouir en contribuant à la mission de l'entreprise. Nous misons sur la prévention ainsi que sur des mesures de sécurité concrètes pour assurer la santé et le bien-être de tous nos employés. Nous veillons aussi à créer un environnement de travail équitable et inclusif, où la diversité peut pleinement s'exprimer.



Sommaire de nos résultats



CIBLES

RÉSULTATS 2024

ÉCART EN % AVEC 2023



↘ **Réduire de 50 %**

le nombre de jours perdus par des accidents de travail d'ici 2025, par rapport à 2019

-8,8 %

+35,8 %



100 %

des employés engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être d'ici 2025

38,8 %

- 14,2 %



100 %

d'employés formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) d'ici 2025

67,0 %

+17,0 %



Santé et sécurité au travail (SST)

Cascades met en place des mesures concrètes pour préserver la santé et la sécurité de ses employés. Nos spécialistes en SST veillent chaque jour à assurer leur sécurité, et ce, dans l'ensemble des milieux de travail où ils exercent leurs fonctions.

Nous croyons qu'un milieu de travail sain et sécuritaire repose sur une culture de prévention forte, où chaque employé est appelé à jouer un rôle actif. Nous misons sur la sensibilisation et la formation pour bâtir cette culture et former des équipes tissées serrées, qui déploient de solides filets de sécurité par leurs efforts individuels et collectifs. En plus des actions entreprises pour sécuriser nos usines et améliorer nos façons de faire, nous travaillons quotidiennement pour développer une culture organisationnelle de prévention des accidents dans toutes nos équipes de travail. Nous voulons ainsi accroître la responsabilisation personnelle de chacun et stimuler le leadership des superviseurs.

Nous avons une cible ambitieuse : réduire de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail comparativement à 2019. Cet objectif reflète notre conviction que la santé et la sécurité sont des enjeux qui exigent une vigilance constante et une amélioration continue afin de tendre vers le zéro accident.



CIBLE 13 : Réduction des jours perdus par des accidents de travail

CIBLE 2025

Réduire
de 50 %

le nombre de jours perdus par des
accidents de travail par rapport à 2019

RÉSULTAT 2024

-8,8 %

ÉCART EN % AVEC 2023



+35,8 %

En 2024, nous avons enregistré 4 807 jours perdus en raison d'accidents de travail, ce qui représente une hausse de 35,8 % par rapport à 2023, mais une baisse de 8,8 % par rapport à 2019, notre année de référence.

Quant à lui, le taux de gravité OSHA, indicateur clé de notre stratégie de réduction, s'établit à 52,93 en 2024. Il présente une hausse importante par rapport au taux de 2023 (38,24), mais demeure légèrement inférieur à celui de 2019 (54,41). Toutefois, avec une réduction d'environ 2,7 % seulement par rapport à 2019, nous sommes encore loin de notre objectif de réduction de 50 % visant l'atteinte d'un taux de gravité de 27.

Nos équipes prennent ces augmentations avec sérieux. Elles sont déjà en action afin de remédier à la situation et progresser vers notre objectif.



Parmi les projets déployés en 2024 :

Projet 1

L'harmonisation des processus SST

En 2024, nous avons insisté sur l'uniformisation des processus en santé et sécurité au travail (SST) dans nos différentes unités d'affaires. Notre objectif est de garantir à tous nos employés les mêmes conditions sécuritaires, peu importe leur lieu de travail. Ce chantier imposant nous a permis d'établir des orientations communes claires en matière de SST tout en renforçant les processus déjà en place.

Projet 2

Mise en place d'un logiciel de gestion en santé et sécurité au travail

Parmi les améliorations réalisées par l'équipe responsable de la SST au niveau corporatif, il y a eu la poursuite de l'intégration du logiciel de gestion SST CONFORMiT, qui permet une centralisation des données et facilite les prises de décisions. Les modules dédiés à la gestion des événements et à l'analyse de risques ont été implantés dans toutes nos unités. Ces modules permettent de faire une gestion préventive et active de nos risques en usine. Un troisième module, dédié aux audits et aux inspections, est en cours d'évaluation. Une trentaine de nos usines utilisent aussi le module de gestion du cadenassage et des espaces clos.

Toutes ces mesures visent le même objectif : sécuriser nos installations et nos façons de faire. Nous croyons que la meilleure façon d'y parvenir est de renforcer, chez nos employés, la compréhension du fait que la santé et la sécurité sont des responsabilités collectives.

Formation

Comme la formation demeure une pièce importante du travail d'information et de sensibilisation, notre équipe de santé et sécurité rajoute régulièrement du contenu adapté à la réalité de notre industrie sur notre plateforme de formation en ligne ZoneSST+. Cette plateforme permet aussi de suivre le niveau de formation des personnes contractuelles avec qui nous travaillons.

Cheminer vers l'interdépendance selon la courbe de Bradley

Depuis une dizaine d'années, nous évaluons le niveau de maturité de la culture en santé et sécurité de nos usines par l'entremise de la matrice de responsabilisation, un outil conçu par Cascades. Cet outil permet à nos gestionnaires et à nos employés de discuter des enjeux liés à la sécurité dans leur usine. Cet exercice est réalisé tous les deux ans par les usines, et les résultats sont entrés dans une grille qui donne un score et un positionnement sur la matrice (courbe de Bradley). On peut alors orienter le plan d'action comportemental en fonction des résultats obtenus.

Suivant la typologie de la courbe de Bradley, la majorité des usines de Cascades évoluent maintenant dans les phases dépendante et indépendante. Aucune usine ne se trouve dans la phase réactive, ce qui est positif.

L'objectif, pour toutes nos usines, est de cheminer progressivement vers l'interdépendance, c'est-à-dire la phase où chaque employé devient responsable de la sécurité de tous. L'interaction, une façon efficace d'atteindre ce but, est un outil d'interdépendance qui permet aux gens d'apprendre comment faire et recevoir des interventions correctives ou préventives en lien avec leurs façons de travailler. Dans plusieurs usines, l'implantation des interactions a été le point de départ d'une amélioration notable de la santé et de la sécurité des employés.



Bien-être des employés

Chez Cascades, nous avons compris depuis longtemps que notre plus grande force, ce sont nos employés.

Santé physique et mentale, finances, famille, vie personnelle, divertissement, engagement communautaire : tous ces aspects de la vie sont pris en compte dans les avantages sociaux proposés aux Cascadeurs et Cascadeuses.

Voici un survol des programmes offerts pour assurer le bien-être, la prospérité, le dépassement et l'engagement de nos talents :



Source de mieux-être

- Assurances collectives flexibles
- Congés sociaux
- Horaire et lieu de travail flexibles, lorsque possible
- Programme de congés sans solde
- Télémédecine
- Régime de vacances dès l'embauche
- Programme d'aide aux employés
- Télétravail à l'étranger, lorsque possible
- Retraite progressive
- Formations et conférences sur le mieux-être



Source de dépassement

- Parcours de développement professionnel
- Activités d'apprentissage
- Programme de mentorat
- Programme de leadership



Source de prospérité

- Régime d'épargne
- Régime d'achat d'actions
- Rémunération compétitive
- Structure salariale établie pour assurer l'équité
- Rabais corporatifs



Source d'engagement

- Programme de reconnaissance
- Implication communautaire
- Boutique pour les employés
- Prix Source pour souligner le travail des employés et des équipes
- Événements sportifs et activités physiques

**CIBLE 14 : Promouvoir la santé préventive et le bien-être de nos employés**

CIBLE 2025

100 %des employés engagés
dans une démarche de santé
préventive et de bien-être

RÉSULTAT 2024

38,8 %

ÉCART EN % AVEC 2023

**-14,2 %**

Chez Cascades, nous avons une longue tradition de pratiques sociales innovantes, notamment pour favoriser la santé et le bien-être de nos employés. Tout au long de l'année, nous organisons des défis sportifs, proposons des webinaires sur la nutrition et les bonnes habitudes de vie, et veillons à l'ergonomie des espaces de travail. Nous mesurons annuellement la portée de ces initiatives et poursuivons nos efforts pour rejoindre un nombre toujours plus grand d'employés. Dans les dernières années, nous avons mis en place une approche holistique de la santé qui prend en considération la qualité de l'environnement social, physique et économique. Depuis, nous voulons offrir à nos employés tous les outils nécessaires pour qu'ils puissent développer de saines habitudes de vie et prendre en main leur santé physique et mentale.

D'ici 2025, notre objectif est de rejoindre 100 % de nos employés par l'entremise de nos différentes initiatives, dont le programme d'examen médical annuel pour nos employés basés aux États-Unis, le profil santé et le programme L'effet Go. Bien que le taux de participation atteint en 2024 ne soit pas encore près de cet objectif, nous savons que d'autres initiatives et services offerts - non inclus dans ce calcul - soutiennent concrètement la santé et le bien-être global de nos employés tout au long de l'année, selon leurs besoins. La diminution observée dans la dernière année est principalement attribuable à une correction méthodologique visant à éliminer le double-comptage des employés participant à plusieurs initiatives de bien-être tout en conservant leur confidentialité.



Détail des trois programmes inclus dans le calcul de cette cible :

Programme 1

Profil santé

Depuis 2021, nos employés des États-Unis sont invités à remplir, sur une base volontaire, une autoévaluation confidentielle portant sur leurs caractéristiques de santé, leurs antécédents familiaux et leurs habitudes de vie. Depuis 2023, cette plateforme est aussi ouverte aux employés canadiens. Les données fournies par les employés sont confiées directement au gestionnaire de notre programme d'assurance collective et demeurent donc strictement confidentielles. Les participants reçoivent un relevé de santé personnalisé, incluant des recommandations pertinentes et adaptées à leur profil de santé. De plus, ceux-ci ont accès à des conseillers et conseillères de la santé pour répondre à leurs questions ou les orienter dans le choix des actions à prendre. Des campagnes de communication ont eu lieu en 2024 afin d'encourager les employés de toutes nos unités à remplir leur profil santé et profiter de cet accompagnement personnalisé.

Programme 2

Examen médical annuel

Depuis plusieurs années, un examen médical annuel est inclus dans la panoplie d'avantages offerts à nos employés américains et à leur famille. Ces examens présentent de nombreux bénéfices, notamment le dépistage de problèmes de santé ou de maladies parfois asymptomatiques, permettant une prise en charge rapide. En 2024, une série de communications ont été déployées pour inciter nos employés à passer cet examen médical.

Des activités hivernales, on aime ça!

En février 2024, Cascades a convié ses employés à deux journées d'activités au Mont Gleason, au Québec. Pour l'occasion, l'accès aux pistes, la location d'équipement et l'inscription aux cours étaient offerts à prix réduit, autant pour les employés que pour leurs invités. Ski, planche à neige, glissade sur tube ou randonnée : il y en avait pour tous les goûts! Grâce à cette initiative, plus de 500 personnes ont pu bouger, s'amuser et connecter avec la nature dans le cadre enchanteur d'une station de ski locale, que Cascades est fière de soutenir financièrement.

Ce même mois, l'entreprise a aussi organisé la 39^e édition de sa Classique de hockey, un événement très attendu par les hockeyeurs et hockeyeuses amateurs ainsi que par leurs supporters. Cette année, un nombre record d'équipes composées d'employés provenant de différentes unités d'affaires ont rivalisé lors de matchs amicaux.

Programme 3

L'effet GO

En 2024, Cascades a lancé la 5^e cohorte du programme L'effet Go, un défi sportif visant à encourager l'adoption de saines habitudes de vie. Pour la première fois, le programme a été étendu à l'ensemble de nos unités au Canada et aux États-Unis, marquant une étape importante dans son rayonnement.

Pendant neuf semaines – durée reconnue pour favoriser l'ancrage durable de nouvelles habitudes – les employés volontaires ont été invités à former des équipes de sept personnes, chaque participant s'engageant à faire au moins 7 000 pas par jour. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de promouvoir le bien-être par des actions concrètes et accessibles.

Faits saillants de l'édition 2024

**1460**

employés engagés dans le défi

**623 111**

pas réalisés en moyenne par personne

**216**

équipes formées

**732 044**

kilomètres parcourus collectivement



Un total impressionnant de

909 741 992

pas accomplis

Au-delà des chiffres, cette cohorte a été marquée par un fort esprit d'équipe et un engagement renouvelé envers la santé physique et le bien-être. Le succès du déploiement élargi témoigne de l'intérêt croissant pour ce type d'initiative au sein de nos différentes unités.



Équité, diversité et inclusion (EDI)



CIBLE 15 : Formation des employés sur les préjugés inconscients

CIBLE 2025

100 %

d'employés formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)

RÉSULTAT 2024

67,0 %



ÉCART EN % AVEC 2023

+17,0 %

En 2024, nous avons atteint 67 % d'employés formés sur les biais inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion. Il s'agit d'une augmentation de 17 % par rapport à l'an dernier, ce qui démontre l'implication soutenue des équipes internes dont les ressources humaines. L'ajout de formations sur le sujet directement dans le parcours d'intégration et de formation de nos employés a grandement contribué à ce résultat.

Cet objectif repose sur le déploiement de formations auprès de nos employés portant sur les préjugés ou biais inconscients ainsi que sur les façons de les surmonter dans un contexte professionnel. Un atelier de 210 minutes dirigé par une firme externe spécialisée est rendu obligatoire pour tous les superviseuses et superviseurs. Ces derniers sont d'abord invités à partager leurs expériences dans le cadre de cet atelier, pour ensuite relayer les informations apprises à leurs équipes afin de susciter des échanges entre collègues. Cet exercice vise à amener les gens à prendre conscience des comportements qui peuvent avoir un impact significatif sur la pleine intégration des employés. Des formations virtuelles prenant la forme de courts modules sont aussi destinées à l'ensemble des employés et font partie du programme d'intégration lors de nouvelles embauches.

Cascades a comme valeur première le respect de son environnement et de toutes ses parties prenantes. Il est prioritaire pour nous d'offrir un environnement de travail et des opportunités de carrière équitables sans égard au sexe, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle, aux croyances religieuses et au statut familial et économique. Nous reconnaissons et valorisons nos employés en fonction de leurs performances et de leurs capacités, et nous sommes engagés à offrir un milieu de travail qui leur permet d'atteindre leur plein potentiel, dans le respect des différences. La reconnaissance des biais et préjugés que chacun peut avoir constitue une étape essentielle pour les désamorcer et promouvoir un milieu véritablement inclusif.

→ [Pour en apprendre plus, consultez notre Politique sur la diversité et l'inclusion en milieu de travail ici](#)

Coffret LGBTQ2S+

Chaque année, à l'occasion du Mois des fiertés, nous célébrons la diversité, l'inclusion et le progrès vers un avenir plus ouvert et respectueux. Notre engagement va au-delà des mots grâce à notre comité LGBTQ2S+, composé de membres passionnés et engagés.

En 2024, ce comité a distribué des trousseaux éducatifs dans toutes nos unités d'affaires. Ces trousseaux comprenaient le nécessaire pour afficher notre soutien à la cause : un drapeau de la Fierté, des chandails « Respectez votre nature » portés par nos ambassadeurs RH, des autocollants « Espace sûr » pour identifier nos lieux de travail comme des zones accueillantes, ainsi qu'une compilation d'articles récents illustrant notre cheminement en matière d'inclusion.

Cette initiative témoigne de l'importance que nous accordons à la création d'un milieu de travail sécuritaire et accueillant pour toutes et tous.



Conférence sur la diversité invisible

Certaines réalités passent inaperçues au quotidien. C'est le cas des maladies neurologiques dégénératives, qui ne se manifestent pas toujours par des symptômes visibles pour les autres. Pour sensibiliser nos équipes à cette forme de diversité, nous avons organisé un dîner-causerie intitulé « La diversité est aussi invisible ».

En collaboration avec la Société canadienne de la sclérose en plaques, cette rencontre a permis d'explorer les défis occasionnés par cette maladie. Cette initiative a offert aux Cascadeurs et Cascadeuses des pistes concrètes pour mieux comprendre cette réalité et favoriser une culture d'inclusion, au-delà des apparences.

Réseautage Entre Elles (TogetHer Talks)

En 2024, plusieurs de nos employées ont eu la chance de participer à des séances de réseautage Entre Elles, une initiative visant à offrir aux femmes un espace sécuritaire et inclusif pour échanger librement sur leurs expériences et aspirations professionnelles.

Le programme a rassemblé 30 participantes et 4 mentors lors de séances de 90 minutes, combinant contenu informatif et discussions libres sur des thèmes comme l'équilibre travail-vie personnelle, le syndrome de l'imposteur ou des études de cas. Cette initiative reflète notre engagement à encourager la diversité des perspectives et à renforcer l'inclusion dans notre culture d'entreprise.

Conférence : Les attentes de la nouvelle génération envers leurs leaders

En novembre 2024, notre comité intergénérationnel a organisé une conférence visant à mieux comprendre les attentes de la génération Z à l'égard du monde du travail. L'arrivée de cette génération sur le marché de l'emploi remet en question certaines pratiques établies en matière de leadership, et suscite des réflexions nouvelles sur les enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion.

Grâce à un atelier interactif, les participants ont pu enrichir leur compréhension des dynamiques intergénérationnelles et explorer des stratégies concrètes favorisant une collaboration harmonieuse entre les différentes générations. À travers des échanges dynamiques, ils ont pu affiner leurs méthodes de communication pour mieux motiver et engager cette nouvelle génération de talents. En plus de rapprocher les générations, cette initiative a amorcé une réflexion sur l'évolution des styles de leadership, dans un contexte où l'adaptation aux nouvelles réalités du travail est plus que jamais nécessaire.





Droits humains

Chez Cascades, nous condamnons fermement toute atteinte aux droits humains (trafic humain, esclavage, travail forcé, châtiments corporels ou travail des enfants), aussi bien dans le cadre de nos opérations que chez nos fournisseurs. Conscients de notre rôle et de notre responsabilité dans la protection et la promotion des droits humains fondamentaux, nous avons mis en place des processus de diligence raisonnable pour détecter et prévenir le travail forcé et le travail des enfants, en particulier dans notre chaîne d'approvisionnement.

En 2024, Cascades a poursuivi son engagement clair en matière de droits de la personne et du travail. Cet engagement s'appuie sur son Code d'éthique et de conduite des affaires, sa Politique d'approvisionnement responsable et ses politiques relatives aux ressources humaines. Des exigences précises sont d'ailleurs définies pour les unités d'affaires et les employés afin d'assurer des pratiques et des décisions conformes aux valeurs de l'entreprise. Cascades attend également de l'ensemble de ses fournisseurs qu'ils respectent les plus hauts standards en matière de droits humains et d'éthique des affaires. Cette année, Cascades a publié son deuxième rapport concernant la Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes

→ [Consultez notre Engagement pour les droits humains ici](#)

d'approvisionnement, conformément à la réglementation fédérale canadienne sur le sujet. Ce rapport fait état des pratiques de diligence raisonnable mises en place et des mesures prises pour identifier, atténuer et gérer les risques. Cascades travaille notamment avec EcoVadis, une firme indépendante spécialisée et reconnue pour l'évaluation des fournisseurs sous différents critères environnementaux, sociaux, d'approvisionnement responsable et de gouvernance.

→ [Consultez notre rapport 2024 concernant la Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement \(S-211\) ici](#)

Formation des acheteurs sur les droits humains

Un webinaire est offert à nos acheteurs afin de les sensibiliser au respect des droits humains dans leurs pratiques d'achat. Ce webinaire a pour objectif de renforcer leur vigilance, leur rappeler les exigences de la Loi fédérale S-211 sur la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement, et leur présenter les étapes nécessaires pour assumer pleinement leur responsabilité en matière de diligence raisonnable au sein de Cascades.

Audits Sedex Members Ethical Trade Audit (SMETA)

Certaines installations de Cascades sont évaluées par des auditeurs externes indépendants selon l'approche SMETA, soit à la demande de clients, soit dans le cadre du programme proactif d'audit de Cascades. Ces audits visent à assurer que la Société respecte ou dépasse les exigences prescrites par la loi et adopte les meilleures pratiques, notamment en matière de droit du travail, d'environnement, de santé, de sécurité et d'éthique, en lien avec le code de conduite de l'Ethical Trading Initiative (ETI). En 2024, les audits réalisés chez Cascades n'ont démontré aucune déficience grave quant au respect et à la dignité des droits des travailleurs.



Données ESG



COMPILATION DE NOS DONNÉES : Volet Environnement*

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE – TOUT CASCADES

	Catégorie	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Émissions en absolu**	Scope 1	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	564 458 ^{***}	492 124	471 753	469 832	521 590	597 467
	Émissions CO ₂ biogénique	Tonnes métriques	196 338	198 427	-	-	-	-
	Émissions CO ₂	Tonnes métriques	464 816	485 446	-	-	-	-
	Émissions CH ₄	Tonnes métriques	3270,5 ^{***}	67,8	-	-	-	-
	Émissions N ₂ O	Tonnes métriques	12,5	16,9	-	-	-	-
	Émissions HFC	Tonnes métriques	4 723 ^{**}	-	-	-	-	-
	Émissions PFC	Tonnes métriques	-	-	-	-	-	-
	Émissions SF ₆	Tonnes métriques	-	-	-	-	-	-
	Scope 2	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	312 693	309 006	276 741	283 621	360 086	518 790
	Scopes 1 + 2	Tonnes métriques d'éq. CO₂	877 151^{***}	801 130	748 494	753 453	881 676	1 116 257
	Scope 3	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	2 059 391	2 077 662	1 935 890	1 730 476	1 808 700	1 782 597
Scopes 1 + 2 + 3	Tonnes métriques d'éq. CO₂	2 936 542	2 878 792	2 684 384	2 483 929	2 690 376	2 898 854	

*Le 6^e rapport d'évaluation (AR6) du Global Warming Potential (GWP) de l'International Panel on Climate Change (IPCC) a été utilisé afin de calculer chaque gaz à effet de serre en équivalent CO₂.

**Nous avons commencé à calculer les émissions de liées aux différents types de gaz à effet de serre individuellement à partir de 2023 dans un souci de transparence. Nous avons aussi fait notre premier inventaire de réfrigérant (HFC) en 2024.

***Le bilan des émissions dans ces catégories a connu une hausse importante entre 2023 et 2024. Cette hausse est principalement attribuable à la correction du calcul par l'ajout de nouvelles sources d'émissions dans le but d'améliorer la qualité et la complétude de notre bilan au regard des normes et standards en vigueur. Cascades est actuellement en train d'ajuster le bilan de gaz à effet de serre de son année de référence (2019) afin de refléter ces changements méthodologiques importants. Ce recalcul permettra, dans le prochain rapport, d'offrir un portrait réel de notre performance sur cet indicateur. Voir la page 29 de ce rapport pour plus d'information.

**DÉTAILS DES CATÉGORIES DES ÉMISSIONS DE SCOPE 3 – TOUT CASCADES**

Catégories	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Catégorie 1 Achats de biens et services	% du scope 3	54,7 %	53,9 %	53,7 %	51,4 %	48,5 %	50,9 %
Catégorie 3 Activités liées aux combustibles et à l'énergie	% du scope 3	34,2 %	34,4 %	29,0 %	32,2 %	34,7 %	36,3 %
Catégorie 4 Transport et distribution en amont	% du scope 3	8,1 %	7,3 %	8,1 %	8,4 %	7,8 %	7,7 %
Catégorie 5 Matières résiduelles générées par la production	% du scope 3	0,7 %*	3,1 %	3,7 %	2,7 %	3,4 %	3,5 %
Catégorie 7 Déplacements domicile - travail des employés	% du scope 3	0,4 %	0,2 %	0,5 %	0,6 %	0,5 %	0,7 %
Catégorie 12 Traitement en fin de vie des produits vendus (excluant le méthane biogénique)	% du scope 3	1,9 %	1,1 %	5,0 %	4,7 %	5,1 %	0,9 %

*La diminution des émissions de cette catégorie s'explique en raison d'un changement méthodologique. Les émissions des sites d'enfouissement gérés par Cascades sont maintenant incluses dans le scope 1 de nos autres activités.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE – MOULINS

	Catégorie	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Émissions en absolu*	Scope 1	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	374 804	413 337	397 427	394 733	445 724	503 726
	Émissions CO ₂ biogénique	Tonnes métriques	196 338	-	-	-	-	-
	Émissions CO ₂	Tonnes métriques	369 076	408 301	-	-	-	-
	Émissions CH ₄	Tonnes métriques	57,3	59,8	-	-	-	-
	Émissions N ₂ O	Tonnes métriques	10,3	11,9	-	-	-	-
	Émissions HFC	Tonnes métriques	1 354	-	-	-	-	-
	Émissions PFC	Tonnes métriques	-	-	-	-	-	-
	Émissions SF ₆	Tonnes métriques	-	-	-	-	-	-
	Scope 2	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	283 202	279 137	244 584	250 353	319 169	477 868
Total scopes 1 et 2	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	658 006	692 474	642 011	645 086	764 893	981 594	
Émissions en intensité	Total des émissions de scopes 1 et 2	TM d'éq. CO ₂ /TMNV	0,332	0,348	0,333	0,327	0,376	0,431

*Le 6^e rapport d'évaluation (AR6) du Global Warming Potential (GWP) de l'International Panel on Climate Change (IPCC) a été utilisé afin de calculer chaque gaz à effet de serre en équivalent CO₂.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE – USINES DE TRANSFORMATION ET AUTRES

	Catégorie	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Émissions en absolu*	Scope 1	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	189 654**	78 787	73 726	75 099	75 866	93 741
	Émissions CO ₂	Tonnes métriques	95 740**	77 145	-	-	-	-
	Émissions CH ₄	Tonnes métriques	3 213,2**	8,0	-	-	-	-
	Émissions N ₂ O	Tonnes métriques	2,2	5,0	-	-	-	-
	Émissions HFC	Tonnes métriques	3 369	-	-	-	-	-
	Émissions PFC	Tonnes métriques	-	-	-	-	-	-
	Émissions SF ₆	Tonnes métriques	-	-	-	-	-	-
	Scope 2	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	29 491	29 869	32 157	33 268	40 917	40 922
	Total scopes 1 et 2	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	219 145**	108 656	105 883	108 367	116 783	134 663

*Le 6^e rapport d'évaluation (AR6) du Global Warming Potential (GWP) de l'International Panel on Climate Change (IPCC) a été utilisé afin de calculer chaque gaz à effet de serre en équivalent CO₂.

**Le bilan des émissions dans ces catégories a connu une hausse importante entre 2023 et 2024. Cette hausse est principalement attribuable à la correction du calcul par l'ajout de nouvelles sources d'émissions dans le but d'améliorer la qualité et la complétude de notre bilan au regard des normes et standards en vigueur. Cascades est actuellement en train d'ajuster le bilan de gaz à effet de serre de son année de référence (2019) afin de refléter ces changements méthodologiques importants. Ce recalcul permettra, dans le prochain rapport, d'offrir un portrait réel de notre performance sur cet indicateur. Voir la page 29 de ce rapport pour plus d'information.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE – TOUT CASCADES

Sources d'énergies	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Gaz naturel	GJ	6 602 993	7 317 656	7 086 139	7 096 348	7 860 946	8 938 011
Huile légère	GJ	181 464	206 739	158 868	138 219	270 142	326 972
Propane*	GJ	-	8 084	6 697	7 722	4 852	-
Vapeur	GJ	4 290 696	4 905 183	4 820 907	4 952 520	4 986 501	5 209 439
Électricité non renouvelable	GJ	2 702 292	2 794 303	2 420 933	2 423 331	2 814 853	4 610 974
Charbon	GJ	566	-	-	-	-	-
Total énergie non renouvelable	GJ	13 778 011	15 231 965	14 493 544	14 618 140	15 937 558	19 091 141
	%	72,4 %	74,0 %	72,0 %	71,7 %	74,0 %	74,3 %
Biogaz	GJ	139 317	129 312	152 211	156 924	160 549	178 529
Biomasse	GJ	1 376 488	1 408 212	1 534 640	1 614 141	1 640 980	2 663 075
Électricité renouvelable	GJ	3 297 187	3 280 269	3 343 193	3 346 504	3 174 195	3 338 982
Électricité renouvelable	%	55 %	54 %	58 %	58 %	53 %	42 %
Énergie auto-générée	GJ	465 025	536 177	611 099	653 242	628 858	424 311
Total énergie renouvelable	GJ	5 278 017	5 353 970	5 641 143	5 770 811	5 604 582	6 604 897
Énergie renouvelable	%	27,6 %	26,0 %	28,0 %	28,3 %	26,0 %	25,7 %
Énergie totale consommée	GJ	19 056 028	20 585 935	20 134 686	20 388 951	21 542 140	25 696 038

*À noter que notre usine qui utilisait du propane était fermée en date de 2024.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE - MOULINS

Sources d'énergies	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Gaz naturel	GJ	5 706 987	6 544 150	6 294 716	6 260 764	6 996 272	8 023 623
Huile légère	GJ	181 125	206 739	158 868	138 219	270 142	326 972
Propane	GJ	-	-	-	-	-	-
Vapeur	GJ	4 290 696	4 905 183	4 820 907	4 952 520	4 986 501	5 209 439
Charbon	GJ	566	-	-	-	-	-
Biogaz	GJ	139 317	129 312	152 211	156 924	160 549	178 529
Biomasse	GJ	1 376 488	1 408 212	1 534 640	1 614 141	1 640 980	2 663 075
Électricité	GJ	5 152 953	5 408 385	5 091 795	5 020 689	5 203 554	7 147 343
Énergie totale consommée	GJ	16 848 132	18 601 981	18 053 137	18 143 257	19 257 998	23 548 981
Intensité de consommation énergétique	GJ/TMNV	8,503	9,339	9,344	9,201	9,461	10,336

Note

L'énergie autogénérée est comprise dans notre bilan d'énergie totale consommée. Elle comprend l'énergie tirée de deux sources générées sur site (la liqueur noire et les boues mixtes) et utilisées à notre usine du secteur emballage à Cabano (Québec). Cette source d'énergie n'est cependant pas prise en considération dans nos objectifs de réduction de la consommation d'énergie, qui comprend uniquement la portion d'énergie achetée pour les opérations de nos moulins (qui représente 90 % de notre énergie totale consommée).

**CONSOMMATION D'ÉNERGIE – USINES DE TRANSFORMATION ET AUTRES**

Sources d'énergies	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Gaz naturel	GJ	896 006	773 506	791 423	835 584	864 674	914 388
Huile légère	GJ	339	-	-	-	264	5 745
Propane	GJ	-	8 084	6697	7 722	4 852	-
Vapeur	GJ	-	-	-	-	-	-
Charbon	GJ	-	-	-	-	-	-
Biogaz	GJ	-	-	-	-	-	-
Biomasse	GJ	-	-	-	-	-	-
Électricité	GJ	846 526	666 187	672 330	749 146	785 494	802 613
Énergie totale consommée	GJ	1 742 871	1 447 777	1 470 450	1 592 452	1 655 284	1 722 746

ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES - MOULINS

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Oxydes d'azote (NOX) (excluant N ₂ O)	Tonnes métriques	821	646	597	574	596	603
Oxydes de soufre (SOX)	Tonnes métriques	690	644	380	290	375	405
Particules (PM)	Tonnes métriques	72	69	51	35	49	53
Composés organiques volatils (COV)	Tonnes métriques	1 199	1 194	1 208	1 252	1 426	1 449

EFFLUENTS - MOULINS

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Effluents	m ³	14 465 097	17 361 607,00	17 935 032,00	18 620 768,49	19 903 935, 46	26 853 818,95
Intensité des effluents	m ³ / TMNV	7,30	8,72	9,30	9,44	9,78	11,79
Intensité des effluents (variation depuis 2019)	% (m ³ / TMNV)	-38,1	-26,1	-21,2	-19,9	-17,7	0
Matières en suspension renvoyées à l'effluent ¹	Kg/tonnes métriques	0,20	0,24	0,24	0,31	0,28	0,35
Demande biochimique en oxygène (DBO) après cinq jours dans l'effluent ²	Kg/tonnes métriques	0,12	0,13	0,14	0,19	0,17	0,22

^{1,2}Cette donnée est extraite de nos systèmes internes Cascades et en cours d'amélioration.

APPROVISIONNEMENT DES MOULINS EN FIBRES RECYCLÉES ET VIERGES

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Fibre recyclée achetée	Tonnes métriques	1 908 821	1 842 761	1 840 506	1 896 288	2 142 251	2 165 957
Pâte recyclée	Tonnes métriques	28 949	17 494	16 441	16 967	20 690	29 093
Total fibres recyclées	Tonnes métriques	1 937 770	1 860 255	1 856 947	1 913 255	2 162 941	2 195 050
% fibres recyclées	Pourcentage	85,7 %	81,8 %	79,7 %	84,7 %	84,3 %	80,6 %
Fibre vierge (bois)	Tonnes métriques	163 147	248 711	254 116	191 280	220 167	359 262
Fibre vierge (pâte)	Tonnes métriques	161 539	165 221	220 416	153 454	183 709	169 539
Total fibres vierges	Tonnes métriques	324 686	413 932	474 532	344 734	403 876	528 801
% fibres vierges	Pourcentage	14,3 %	18,2 %	20,3 %	15,3 %	15,7 %	19,4 %
Total de fibres achetées (vierges et recyclées)	Tonnes métriques	2 262 456	2 274 187	2 331 479	2 257 989	2 566 817	2 723 851

APPROVISIONNEMENT CERTIFIÉ FSC

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
% des fibres qui respectent les standards de la certification FSC	%	98,1 %	99,8 %	100 %	98,5 %	99,5 %	93,0 %
% approvisionnement en fibres FSC Mixte	%	44 %	38 %	42 %	28 %	27 %	19 %

PROVENANCE DE NOS ACHATS CORPORATIFS (EXCLUANT LA LOGISTIQUE) – FOURNISSEURS JUGÉS RESPONSABLES

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Achats corporatifs (excluant la logistique) de fournisseurs jugés responsables	%	56 %	62 %	61 %	60 %	60 %	58 %

MATIÈRES VALORISÉES VS MATIÈRES ENFOUIES - MOULINS*

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Matières valorisées et détournées de l'enfouissement	Tonnes métriques	337 221	334 404	429 451	452 260	492 159	406 030
	%	65,8 %	68,0 %	77,6 %	82,5 %	80,0 %	77,0 %
Matières envoyées à l'enfouissement	Tonnes métriques	175 606	157 639	124 327	95 748	123 040	121 282
	%	34,2 %	32,0 %	22,4 %	17,5 %	20,0 %	23,0 %
Matières résiduelles totales	Tonnes métriques	512 827	492 043	553 778	548 008	615 199	527 312

EMBALLAGES FABRIQUÉS ET SCÉNARIOS DE FIN DE VIE

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Emballages recyclables ou compostables	Tonnes métriques	877 190	676 023	695 722	650 921	646 327	603 840
	%	97,8 %	97 %	97,0 %	91,3 %	91,5 %	9,8 %
Emballages non-recyclables et non-compostables	Tonnes métriques	19 609	21 008	21 273	62 360	59 831	60 829
	%	2,2 %	3 %	3 %	8,7 %	8,5 %	9,2 %

*Cette donnée est extraite de nos systèmes internes Cascades et en cours d'amélioration.



COMPILATION DE NOS DONNÉES : Volet Social

IMPLICATIONS COMMUNAUTAIRES

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
% de notre budget de dons et commandites alloué à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies	%	81 %	74 %	50 %	54 %	57 %	44 %
Heures d'engagement communautaire des employés	Nb heures	26 780	24 887	20 015	12 841	11 679	19 028

PROFIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Total d'employés	Nb	9 517	9 970	10 176	9 673	9 762	10 339
Femmes	%	21,6 %	22,0 %	22,3 %	21,0 %	20,7 %	21,6 %
Hommes	%	78,4 %	78,0 %	77,7 %	79,0 %	79,3 %	78,4 %
Employés salariés*	Nb	3 364	3 523	-	-	-	-
Employés horaires*	Nb	6 150	6 444	-	-	-	-
Employés couverts par une convention collective	%	31,7 %	30,6 %	29,06 %	29,5 %	30,5 %	29,1 %
Employés canadiens	%	75 %	76 %	74 %	74 %	72 %	70 %
Employés américains	%	25 %	24 %	26 %	26 %	28 %	30 %

*Les données concernant les employés salariés et les employés horaires sont manquantes entre 2019 et 2022 inclusivement en raison d'un changement de méthodologie et de système de comptabilisation.

RECRUTEMENT, RÉTENTION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Nouveaux employés	Nb	1838	2 281	3 373	2 592	2 198	2 618
Transferts internes	Nb	620	411	-	-	-	-
Taux de rétention global	%	84,24 %	82,74 %	-	-	-	-
Taux de roulement volontaire	%	10,52 %	12,70 %	15,64 %	16,18 %	11,50 %	12,40 %
Ancienneté moyenne	Années	9,3	9,2	11,0	9,0	10,0	9,0
Taux de mobilisation	%	-	-	55,0 %	-	61,0 %	-
Taux d'engagement moyen de l'industrie en Amérique du Nord	%	-	-	56,0 %	-	-	-

FORMATIONS

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Heures de formation	Heures	131 655	149 055	140 000	177 000	395 000	358 000
Investissements en formation	Millions \$	18	18	13	12	12	11
Employés formés pendant l'année	Nb	8 335	9 503	6 754	5 875	6 429	9 530
→ Sur le développement durable	Nb	548	918	352	-	-	-
→ Code d'éthique et de conduite des affaires	Nb	4 512	1 436	1 638	2 466	-	-
→ Sur les préjugés inconscients (EDI)	Nb	6 422	4 946	2 158	295	-	-
	%	67,0 %	50,0 %	21,0 %	3,0 %	-	-

**SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Heures travaillées	Heures	18 164 451,0	18 602 036,0	19 293 895,5	19 951 391,2	19 844 026,5	19 520 967,2
Jours perdus	Nb de jours	4 807	3 540	4 367	5 292	3 338	5 271
	Variation depuis 2019	-8,8 %	-32,8 %	-17,2 %	0,4	-36,7 %	N/A
Blessures enregistrées	Nb de blessures	151	117	129	115	131	170
Taux de fréquence OSHA	(Nb accidents avec arrêt de travail/ Nb d'heures travaillées) x 200 000	1,7	1,3	1,3	1,2	1,3	1,7
Taux de gravité OSHA	(Nb jours d'inaptitude au travail/ Nb heures travaillées) x 200 000	52,93	38,24	44,79	56,76	33,67	54,41



COMPILATION DE NOS DONNÉES : Volet Gouvernance

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Unité	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Membres du conseil	Nb	11	11	13	12	13	15
→ Hommes	Nb	6	6	7	6	7	9
	%	54,5 %	54,5 %	53,8 %	50,0 %	53,8 %	60,0 %
→ Femmes	Nb	5	5	6	6	6	6
	%	45,5 %	45,5 %	46,2 %	50,0 %	46,2 %	40,0 %
→ Non-indépendants	Nb	4	4	4	4	4	4
	%	36,4 %	36,4 %	30,8 %	33,3 %	30,8 %	26,7 %
→ Indépendants	Nb	7	7	9	8	9	11
	%	63,6 %	63,6 %	69,2 %	66,7 %	69,2 %	73,3 %

Plan de développement durable 2021–2025

